

INFORMATIENOTA
met betrekking tot de aanbieding voor de uitgifte van
NOTES (Zen Car III)
door
Spreds Finance

Deze Informatienota werd opgesteld door Spreds Finance.

DEZE INFORMATIENOTA IS GEEN PROSPECTUS EN WERD NIET GECONTROLEERD NOCH GOEDGEKEURD DOOR DE AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN.

14 juni 2019

OPGELET: DE BELEGGER KAN ZIJN BELEGGING VOLLEDIG OF GEDEELTELIJK VERLIEZEN EN/OF HET VERWACHTE RENDEMENT NIET VERKRIJGEN.

DE BELEGGINGSINSTRUMENTEN ZIJN NIET BEURSGENOTEERD: DE BELEGGER KAN GECONFRONTEERD WORDEN MET ERNSTIGE MOEILIKHEDEN OM ZIJN PARTICIPATIES TE VERKOPEN IN HET GEVAL HIJ DIT ZOU WILLEN DOEN.

1. VOORNAAMSTE RISICO'S VERBONDEN AAN DE EMITTENT EN AAN DE AANGEBODEN BELEGGINGSINSTRUMENTEN, EN DIE SPECIFIEK ZIJN VOOR DE DESBETREFFENDE AANBIEDING

Vooraleer een beslissing te nemen om te beleggen in de door Spreds Finance uitgegeven Notes, wordt de belegger verzocht een grondige analyse te maken van de hierna beschreven risicofactoren die elk apart of samen een belangrijke invloed kunnen hebben op Spreds Finance en/of haar vermogen kunnen aantasten om aan haar verplichtingen te voldoen na de uitgifte van de Notes.

Iedere beslissing om te beleggen in de Notes moet gebaseerd zijn op een doorgedreven studie van de Informatienota in haar geheel. Beleggers die overwegen in te schrijven op de Notes moeten een eigen analyse maken van de solvabiliteit, de activiteit, de financiële situatie en de vooruitzichten van Spreds Finance en ZEN CAR HOLDING NV. Spreds Finance en ZEN CAR HOLDING NV bieden geen enkele waarborg omtrent de toekomstige prestaties of de terugbetaling van het kapitaal. Beleggers moeten dus begrijpen en weten dat de voorgestelde belegging in de Notes een risico inhoudt op het gedeeltelijke of volledige verlies van het belegde kapitaal.

De aandacht van de lezer wordt gevestigd op het feit dat onderstaande lijst met risico's niet volledig is of wil zijn en dat ze gebaseerd is op informatie die gekend is op de datum waarop de Informatienota wordt gepubliceerd. Er kunnen andere niet-gekende risico's zijn waarvan Spreds Finance niet vermoedt dat ze zich zullen voordoen en die, indien ze zich zouden voordoen, niet geacht worden een ongunstige invloed te hebben op Spreds Finance, haar activiteiten of haar financiële situatie.

Risico's verbonden aan Spreds Finance

Risico op insolventie van Spreds Finance.

De impact van een insolventie van Spreds Finance op de Houders van de Notes is beperkt dankzij de bescherming in de wet van 18 december 2016 tot regeling van de erkenning en de afbakening van crowdfunding en houdende diverse bepalingen inzake financiën (de "**Wet van 18 december 2016**"). Deze wet stelt dat wanneer een financieringsvehikel, zoals Spreds Finance, in verschillende ondernemers-emittenten belegt, elke genomen deelneming in of verstrekte lening aan eenzelfde ondernemer-emittent moet geboekt worden in een afzonderlijk compartiment van de activa van het financieringsvehikel en op gepaste wijze moet worden verwerkt in de boekhouding, rekening houdend met het feit dat de boekhouding van het financieringsvehikel per compartiment moet worden gevoerd. Elke verbintenis en elke verrichting van het financieringsvehikel wordt, ten aanzien van de tegenpartij, op duidelijke wijze aan een of meer compartimenten toegerekend. De tegenpartij wordt daarvan op passende wijze geïnformeerd. In afwijking van de artikelen 7 en 8 van de hypotheekwet van 16 december 1851 strekken de activa van een bepaald compartiment exclusief tot waarborg voor de rechten van de beleggers met betrekking tot dit compartiment. Dit wil zeggen dat het onvermogen van Spreds Finance om haar schulden te vereffenen (voor zover ze niet zijn toegewezen aan haar compartimenten) geen enkele invloed zal hebben op de rechten van de beleggers, aangezien de onderliggende activa van het compartiment voor wiens rekening de Notes worden uitgegeven enkel dienen om de schulden van Spreds Finance te betalen aan Houders van Notes van Spreds Finance.

Mocht evenwel, bij gebrek aan rechtspraak met betrekking tot de insolventie van een onderverdeeld financieringsvehikel zoals Spreds Finance, dergelijke insolventie zich voordoen (bijvoorbeeld omdat de algemene kosten die niet zijn toegewezen aan een compartiment groter zijn dan de inkomsten van Spreds Finance), zouden Houders van Notes het risico kunnen lopen op een aanzienlijke vertraging in het recupereren van hun belegging, zelfs als de activa van het compartiment volstaan om de aansprakelijkheid van Spreds Finance jegens hen te dekken.

Risico's verbonden aan het bedrag van de uitgaven met betrekking tot de onderliggende activa.

Het risico bestaat dat ten gevolge van de Inschrijvingsvergoeding van 5% (bovenop het Nominaal bedrag) en van de Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa, die ten laste vallen van de Houders van Notes, het rendement van de Notes negatief kan zijn, zelfs als de door Spreds Finance ontvangen Opbrengsten uit de aandelen van ZEN CAR HOLDING NV groter zijn dan het in ZEN CAR HOLDING NV belegde bedrag op het ogenblik van de uitgifte van de Notes. Het bedrag van de Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa, die niet begrensd zijn, is in dit stadium niet bepaald.

Er wordt evenwel opgemerkt dat de meeste beslissingen tot het aangaan van Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa (zoals hierna gedefinieerd), i.e. voor alle Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa die geen wettelijk opgelegde uitgaven zijn of uitgaven met betrekking tot het fiscale stelsel van de Onderliggende activa, zullen worden voorgelegd aan een algemene vergadering van Houders van Notes en dat deze vergadering zal worden gehouden overeenkomstig artikel 28, §1, 1° van de Wet van 18 december 2016. De goedkeuring door de Houders van Notes van Uitgaven met betrekking tot Onderliggende activa kunnen aanleiding geven tot een situatie waarbij de Houders van Notes bijkomende bedragen moeten betalen aan de Emittent om de voorfinanciering van die uitgaven te dekken.

Risico's verbonden aan ZEN CAR HOLDING NV en aan het Onderliggende actief

Risico verbonden aan een lagere waarde van de aandelen van ZEN CAR HOLDING NV.

Wanneer de perspectieven als beschreven in de Beleggingsvoorwaarden niet worden verwezenlijkt, bestaat er een risico dat de waarde van de aandelen van ZEN CAR HOLDING NV lager is dan verwacht. Dit kan leiden tot lage, geen of negatieve rendementen voor de Beleggers.

Risico verbonden aan de insolventie van ZEN CAR HOLDING NV.

De aandacht van Beleggers wordt gevestigd op het risico op insolventie van ZEN CAR HOLDING NV, wiens aandelen de Onderliggende activa van de Notes vormen, zonder waarborg op beleggingsrendement. Algemeen wil dit zeggen dat de risico's die de resultaten van ZEN CAR HOLDING NV beïnvloeden onrechtstreeks dus ook de risico's vormen die verbonden zijn aan de Notes. Zo zou een faillissement van ZEN CAR HOLDING NV ook leiden tot het volledige of gedeeltelijke verlies van de belegging. De Beleggers lopen dus tegelijkertijd een risico ten aanzien van Spreds Finance als Emittent en ten aanzien van ZEN CAR HOLDING NV.

Risico's verbonden aan de Notes

Afwezigheid van een vast rendement en een vooraf bepaalde datum waarop de Notes in cash worden terugbetaald.

De datum waarop de Notes worden terugbetaald in cash hangt in feite af van de datum waarop Spreds Finance de aandelen van ZEN CAR HOLDING NV, die zij verworven heeft dankzij de opbrengsten van de Notes, overdraagt. De bepaling van deze datum valt buiten de controle van de Houders van Notes.

Risico dat Spreds Finance geen koper vindt voor haar deelneming in ZEN CAR HOLDING NV.

Beleggen in aandelen van jonge ondernemingen houdt het risico in dat er niet, of niet binnen een redelijke termijn, een koper wordt gevonden voor die aandelen, of niet tegen de juiste prijs, om een marktconform rendement te waarborgen. Spreds Finance zal trachten, naar best vermogen, de best mogelijke prijs te verkrijgen, maar als gevolg van contractuele of statutaire beperkingen op de overdraagbaarheid van de aandelen van ZEN CAR HOLDING NV (o.a. volgrechten en volgplichten), zou Spreds Finance verplicht kunnen zijn aandelen van ZEN CAR HOLDING NV te verkopen op een tijdstip of tegen voorwaarden die niet gunstig zijn voor de Houders van Notes. Spreds Finance kan daarom niet waarborgen dat zij in staat zal zijn te handelen in het beste belang van de Houders van Notes. De Houders van Notes zijn dan ook niet zeker dat zij het belegde bedrag kunnen recupereren. Elke beslissing van Spreds Finance om aandelen van ZEN CAR HOLDING NV te verkopen zal worden onderworpen aan de goedkeuring van de Houders van Notes die minstens 75% van de op dat ogenblik uitstaande Notes vertegenwoordigen, behalve als Spreds Finance verplicht is te verkopen krachtens een contractuele of statutaire bepaling (bv. een volgclausule in een aandeelhoudersovereenkomst of in de statuten van ZEN CAR HOLDING NV. In elk geval, als de Houders van Notes besluiten aandelen van ZEN CAR HOLDING NV te verkopen, is het niet uitgesloten dat Spreds Finance een deel van de terugbetaling van de Notes zal uitstellen tot na afloop van de periode waarin zij aansprakelijk kan worden gesteld om de cessionaris (koper) van de Onderliggende activa te vergoeden overeenkomstig de garantiebepalingen die zijn overeengekomen met de cessionaris (koper) van dergelijke Activa, of belastingen te betalen met betrekking tot de (toewijzing van de) Onderliggende activa. In dergelijk geval mag de terugbetaling enkel worden uitgesteld ten belope van het

maximale bedrag van deze garantieverplichtingen of belastingen (of als deze bedragen niet gekend zijn, voor een redelijke provisie die door Spreds Finance wordt vastgesteld en bedoeld is om deze mogelijke verplichtingen te dekken). De terugbetaling zal dan worden uitgevoerd, zoals van toepassing, op de zevende werkdag na afloop van de periode waarin Spreds Finance verplicht kan worden dergelijke verplichtingen of belastingen te betalen. Tijdens de garantieperiode kan Spreds verplicht worden de schade te vergoeden die de koper heeft opgelopen ingevolge een inbreuk op de verklaringen en garanties, waardoor de inkomsten voor de Houders van Notes zal worden verminderd.

Gebrek aan diversificatie.

Aangezien de Notes verbonden zijn aan de prestatie van één enkele doelvennootschap en de verplichtingen van Spreds Finance afhangen van het rendement dat Spreds Finance behaalt uit hoofde van haar beleggingen in die ene doelvennootschap, genieten de Houders van de Notes geen bescherming van een diversificatiebeleid van de beleggingen.

Gebrek aan liquiditeit.

Het kan zijn dat Houders van Notes geen koper vinden voor de Notes die ze willen verkopen of dat ze niet in staat zijn hun Notes te verkopen tegen de verwachte prijs. Het gebrek aan liquiditeit van de door Spreds Finance uitgegeven Notes heeft te maken met het feit dat deze (i) niet genoteerd zijn op de beurs, (ii) geen vast rendement hebben en (iii) geen vooraf bepaalde datum van terugbetaling in cash hebben. Het gaat hier dus om een aanzienlijk risico en de aandacht van de beleggers wordt gevestigd op het risico dat zij de Notes niet kunnen doorverkopen vóór de terugbetalingsdatum, die, zoals hogervermeld, niet gekend is. Er wordt geen enkele liquiditeit gewaarborgd en het is de belegger zelf die, desgevallend, een koper moet vinden voor zijn Notes. Tot slot, en wegens de afwezigheid van een markt om de Notes te verhandelen, bestaat er geen enkel middel om adequaat een vergelijkende evaluatiemethode vast te stellen voor de Notes.

2. INFORMATIE OVER DE EMITTENT VAN DE BELEGGINGSINSTRUMENTEN

2.1. Identiteit van de Emittent

De Emittent	De Emittent van de Notes is Spreds Finance. Spreds Finance werd opgericht op 13 september 2013 in de vorm van een naamloze vennootschap naar Belgisch recht. Zij is ingeschreven in de Kruispuntbank van Ondernemingen onder het nummer 0538.839.354. Haar maatschappelijke zetel is gelegen op het Sint-Goedeleplein 5, 1000 Brussel, België.
Belangrijkste activiteiten	<p>Spreds Finance is een entiteit die dienst doet als "financieringsvehikel" in de zin van artikel 4, 7° van de Wet van 18 december 2016 en Spreds NV (haar moedervernootschap als omschreven in punt 3 van deze Titel) in staat stelt exclusief alternatieve-financieringsdiensten te verstrekken in de vorm van deelnemingen (eigen vermogen of schulden) in ondernemingen.</p> <p>De hoofdactiviteit van Spreds Finance bestaat erin ondernemingen te helpen toegang te krijgen tot financiering door middel van deelnemingen in hun kapitaal of door hen kredieten te verstrekken. Daarvoor geeft ze effecten uit voor het grote publiek of voor professionele beleggers.</p> <p>Spreds Finance wordt gefinancierd door de uitgifte van effecten, zoals de Notes, gericht aan eenieder die wil beleggen in vennootschappen. De opbrengsten van elk van deze uitgiftes zijn bestemd om te beleggen in een specifieke doelvennootschap in de vorm van een kapitaalbelegging of een andere vorm van financiering, zoals kredieten in de vorm van leningen. Spreds Finance gaat geen schulden aan bij banken of andere instellingen en moet dus geen terugbetalingen verrichten op vaste vervaldatum.</p>

	Spreds Finance heeft geen personeel en vertrouwt het dagelijkse beheer toe aan haar raad van bestuur, Spreds NV, die de selectie, analyse, opvolging en wederverkoop van de door Spreds Finance uitgevoerde beleggingen beheert.
Belangrijkste aandeelhouders	Spreds Finance heeft Spreds NV als meerderheidsaandeelhouder (99,9%).
Transacties tussen de Emittent en de belangrijkste aandeelhouders en/of andere deelnemende partijen	Spreds Finance heeft een beheerovereenkomst gesloten met haar moedervennootschap, Spreds NV. Buiten deze overeenkomst werd geen enkele andere belangrijke overeenkomst gesloten (met uitzondering van deze die worden gesloten binnen de normale gang van zaken).
Bestuursorganen	Spreds Finance wordt bestuurd door een raad van bestuur die bestaat uit drie bestuurders die niet worden bezoldigd, met uitzondering van Spreds NV in haar functie van afgevaardigd bestuurder. Momenteel zijn de drie bestuurders: <ul style="list-style-type: none"> - Spreds NV (vertegenwoordigd door Charles-Albert de Radzitzky d'Ostrowick in zijn hoedanigheid van permanent vertegenwoordiger); - Ya-K Consulting NV (vertegenwoordigd door Gilles van der Meerschen in zijn hoedanigheid van permanent vertegenwoordiger) en; - Simon Schoeters. Het dagelijkse beheer van Spreds Finance werd afgevaardigd aan Spreds NV, die werd benoemd als gedelegeerd bestuurder bij besluit van de raad van bestuur van 13 september 2013.
Beheersvergoeding	In 2017 ontving Spreds NV EUR 121.347 aan bezoldiging voor zijn taken als gedelegeerd bestuurder.
Veroordeling van de bedrijfsleiders	Geen enkel lid van de raad van bestuur van Spreds Finance werd veroordeeld voor een overtreding op grond van artikel 20 van de Bankwet van 25 april 2014.
Belangenconflicten	Er zijn geen belangenconflicten op het niveau van de bestuurs- en beheerorganen.
Bedrijfsrevisor	Jean-François Hubin, van de vennootschap Ernst & Young bcvba Bedrijfsrevisoren, De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, België (vergunningnummer B160) werd door Spreds Finance benoemd als bedrijfsrevisor.

2.2. Financiële informatie over de Emittent

Historische financiële informatie
<p>De jaarrekening van Spreds Finance per 31 december 2016 werd nagezien en goedgekeurd door de raad van bestuur van 13 juni 2017 en door de algemene vergadering van aandeelhouders van 20 juni 2017.</p> <p>De jaarrekening per 31 december 2017 werd nagezien en goedgekeurd door de raad van bestuur van 4 juni 2018 en door de algemene vergadering van aandeelhouders van 20 juni 2018.</p> <p>Deze jaarrekeningen, alsook het verslag van de revisoren, gaan als bijlage 1.</p> <p>De jaarrekeningen van Spreds Finance worden opgesteld overeenkomstig de Belgische GAAP.</p>
Staat van het werkkapitaal
Spreds Finance is enkel verplicht betalingen uit te voeren aan de Houders van Notes en aan Spreds NV (beheerkosten) naargelang de liquide middelen die zij effectief ontvangt uit haar beleggingen in de onderliggende

activa of naargelang de opbrengsten van de Notes. Spreds Finance moet ook beheerkosten betalen aan Spreds NV, maar die kosten kunnen nooit groter zijn dan een bedrag gelijk aan de kosten die aan Spreds Finance worden betaald door de Houders van Notes en de vennootschappen waarin Spreds Finance belegt, verminderd met een bedrag beperkt tot de lopende administratieve uitgaven van Spreds Finance die niet kunnen worden toegewezen aan haar compartimenten. Spreds Finance moet aan Spreds NV ook een bepaald deel storten van de winst die wordt gemaakt door bepaalde compartimenten, maar aangezien dit bedrag enkel te betalen is in geval van winst, kan deze betaling aan Spreds NV de cashflow van Spreds Finance niet in het gedrang brengen.

Spreds Finance zal zich dan ook nooit in een situatie bevinden waarin haar cashflow onvoldoende zou zijn om over te gaan tot de betalingen die zij moet uitvoeren. Het kan echter wel zijn dat een compartiment van Spreds Finance verlies lijdt als de aan dit compartiment toegewezen uitgaven de inkomsten ervan overstijgen. Dit zou kunnen gebeuren indien Spreds Finance betrokken is bij een geschil op naam van een compartiment. In dat geval zullen deze kosten worden toegewezen aan en gedragen worden door dit compartiment en deze kosten kunnen niet gedekt zijn door de inkomsten van het compartiment.

Verklaring over het niveau van het vreemd vermogen (dat gedekte of ongedekte schuld en beveiligde of onbeveiligde schuld onderscheidt) op een datum van ten hoogste 90 dagen na de datum van opstelling van het document. De schuldenlast omvat ook indirecte schulden en voorwaardelijke verplichtingen

Spreds Finance heeft een kapitaal van 61.500 EUR en heeft geen andere schulden dan schulden met betrekking tot de Emittent van Notes. Deze schulden aan de Houders van de Notes zijn buitenbalansschulden in afzonderlijke compartimenten, die de activa vertegenwoordigen die voor rekening van deze houders worden aangehouden. Deze Houders van Notes hebben geen beroep op andere activa dan die aangehouden door het compartiment waarin zij belegden. Dit is vastgelegd in de statuten van de onderneming en de algemene voorwaarden van elke uitgifte van Notes en wordt bevestigd door artikel 28 § 1, 5^o van de Wet van 18 december 2016, waarin staat dat de activa van een specifiek compartiment uitsluitend de rechten van de beleggers in dit compartiment zijn.

Informatie over de wezenlijke wijziging van de financiële of commerciële situatie

Geen enkele significante achteruitgang heeft de vooruitzichten van Spreds Finance beïnvloed sinds het einde van voorgaand boekjaar, i.e. 31 december 2017.

3. INFORMATIE OVER DE ONDERLIGGENDE ACTIVA

3.1. Omschrijving van de belegging

Algemene omschrijving van de belegging	<p>De aanbieding heeft tot doel het grote publiek in staat te stellen de Kapitaalverhoging van ZEN CAR HOLDING NV, waarop Spreds Finance zal intekenen voor een maximumbedrag van 250.000 EUR, te financieren. Van het totale bedrag dat wordt opgehaald tijdens de aanbiedingsperiode, zal een bedrag van 100 EUR per Note hiervoor worden aangewend door Spreds Finance, voor zover de voorwaarden van deze belegging vervuld zijn.</p> <p>De minimale kapitaalverhoging in ZEN CAR HOLDING NV als vervat in deze Informatienota moet ZEN CAR HOLDING NV in staat stellen het nodige geld op te halen om haar ontwikkeling te verwezenlijken.</p>
---	---

3.2. Identiteit van de Onderliggende Vennootschap

Onderliggende Vennootschap	<p>De Onderliggende Vennootschap is Zen Car Holding NV. De onderneming werd opgericht op 3 oktober 2002 in de vorm van een naamloze vennootschap naar Belgisch recht. Zij is ingeschreven in de Kruispuntbank van Ondernemingen onder het nummer 0478.548.411.</p>
-----------------------------------	--

Belangrijkste activiteiten	<ul style="list-style-type: none"> - de aankoop, verkoop, commercialisatie, distributie, import, export, verhuur, terbeschikkingstelling en leasing van elektrische voertuigen en alle aanverwante activiteiten - de aankoop, verkoop, commercialisatie, distributie, import, export, verhuur, terbeschikkingstelling en leasing van alle infrastructuur die direct of indirect verband houdt met elektrische voertuigen
Belangrijkste aandeelhouders	<p>Het maatschappelijk kapitaal van ZEN CAR HOLDING NV wordt momenteel als volgt gehouden:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Robert Benssoussan – 14,79 % - G.D.S consult SA vertegenwoordigd door Patricia Van den Bergh - 38,51 % - Ginion SA vertegenwoordigd door Stéphane Sertang, Eric Baumont & Vincent Vandebroeck – 6,26 % - José Zurstrassen – 4,44 % - Spreds Finance SA vertegenwoordigd door Charles-Albert de Radzitzky – 4,09 % - Inventures SA vertegenwoordigd door Olivier de Duve – 6,26 %
Beheersvergoeding	10.000 EUR gefactureerd per maand
Veroordeling van de bedrijfsleiders	Geen van de leden van de raad van bestuur van Zen Car Holding NV werd veroordeeld voor een overtreding op grond van artikel 20 van de Bankwet van 25 april 2014.
Bestuursorganen	Zen Car Holding NV wordt bestuurd door Laurent Carion.
Belangenconflicten	Er zijn geen belangenconflicten op het niveau van de bestuurs- en beheerorganen.
Bedrijfsrevisor	Geen.

3.3. Financiële informatie van de Onderliggende Vennootschap

Historische financiële informatie
<p>De jaarrekening van Zen Car Holding NV per 31 december 2016 werd nagezien en goedgekeurd door de algemene vergadering van aandeelhouders van 20 juni 2017.</p> <p>De jaarrekening per 31 december 2017 werd nagezien en goedgekeurd door de algemene vergadering van aandeelhouders van 21 juni 2018.</p> <p>Deze jaarrekeningen gaan als <u>bijlage 2</u>.</p> <p>De jaarrekeningen van Zen Car Holding NV worden opgesteld overeenkomstig de Belgische GAAP.</p>
Staat van het werkkapitaal
<p>Aangezien ZEN CAR HOLDING NV zich in de start up fase bevindt, is diens werkkapitaal per definitie negatief in de nabije toekomst. Het doel van de voorgestelde investering is om deze cash drain te financieren. De Investeerders moeten echter opmerken dat de vereiste werkkapitaalbehoefte afhangt van de realisatie van de business plan van ZEN CAR HOLDING NV, dat deel uitmaakt van de risico's van de voorgestelde investering.</p>
Verklaring over het niveau van het vreemd vermogen (dat gedekte of ongedekte schuld en beveiligde of onbeveiligde schuld onderscheidt) op een datum van ten hoogste 90 dagen na de datum van opstelling van het document. De schuldenlast omvat ook indirecte schulden en voorwaardelijke verplichtingen

Kapitaal: 5.153.457 EUR.

Leningen :

- 100.000 EUR lening van Belfius - 2016-2021
- 300.000 EUR aan leningen van Belfius - 2019-2022 : 50.000 EUR werden reeds terugbetaald.

Informatie over de wezenlijke wijziging van de financiële of commerciële situatie

Zie bijlage 3 : nieuw strategisch plan

4. INFORMATIE OVER DE AANBIEDING VAN DE BELEGGINGSINSTRUMENTEN

4.1. Omschrijving van de aanbieding

Minimumbedrag van de aanbieding	Minimumbedrag van de aanbieding: 1.000 EUR (het " Minimumbedrag ")
Minimaal en maximaal inschrijvingsbedrag per Belegger	- Minimaal inschrijvingsbedrag per Belegger: 105 EUR - Er is geen maximaal inschrijvingsbedrag per Belegger.
Opschortende voorwaarden van de aanbieding	<p>De Notes zullen enkel worden uitgegeven als de volgende opgelijste cumulatieve en opschortende voorwaarden van de intekening door Spreds Finance in de kapitaalverhoging van ZEN CAR HOLDING NV vervuld zijn binnen 6 maanden na de Afsluitingsdatum:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Het totale bedrag aan vaste inschrijvingsverbintenissen met betrekking tot de Kapitaalverhoging bedraagt minstens 1.000.000 EUR en is niet groter dan 2.000.000 EUR. • De waardering van de aandelen van ZEN CAR HOLDING NV waarop Spreds Finance zal intekenen voor de Kapitaalverhoging is niet groter dan 1.995.100 EUR. • Spreds Finance heeft gelijke overdraagbaarheidsrechten met betrekking tot de aandelen van ZEN CAR HOLDING NV als deze van toepassing op de andere beleggers die deelnemen aan de Kapitaalverhoging. Bovendien werd aan Spreds Finance een volgrecht toegekend ten aanzien van een of meer aandeelhouders van ZEN CAR HOLDING NV in die zin dat, in geval van overdracht van de aandelen van de vennootschap door de aangeduide aandeelhouder (met inbegrip van verkoop, overdracht, verhandeling, enz. van de aandelen), Spreds Finance tegelijkertijd haar aandelen in ZEN CAR HOLDING NV mag overdragen, in dezelfde verhouding en onder dezelfde voorwaarden. <p>Spreds Finance gaat na of aan dergelijke opschortende voorwaarden is voldaan uiterlijk 6 maanden na de Afsluitingsdatum ("Effectieve datum"). Ingeval een of meer van deze voorwaarden niet vervuld zijn op de Effectieve datum, zullen de Notes niet worden uitgegeven en zullen de Beleggers hun respectievelijk Inschrijvingsbedrag terugkrijgen uiterlijk 15 werkdagen na de Effectieve datum.</p>
Toewijzing van de Notes	De Notes worden toegewezen in chronologische volgorde van ontvangen en geldig ingevulde inschrijvingen.
Maximumbedrag van de aanbieding	250.000 EUR (het " Maximumbedrag ")
Kalender van de aanbieding	De Inschrijvingsperiode loopt in principe van 14 juni 2019 (de " Begindatum ") tot 19 juni 2019 (de " Afsluitingsdatum ").

	<p>De Inschrijvingsperiode kan vervroegd worden afgesloten op beslissing van Spreds Finance wanneer het totaal aantal orders dat vermeld wordt op de ondertekende en aan Spreds Finance verstuurde inschrijvingsformulieren het Maximumbedrag bereikt.</p> <p>De Inschrijvingsperiode kan worden verlengd op beslissing van Spreds Finance als, vijf werkdagen vóór de Afsluitingsdatum, het totale bedrag van de orders op de ondertekende en aan Spreds Finance verstuurde inschrijvingsformulieren het Minimumbedrag bereikt en het niet groter is dan het Maximumbedrag. De Beleggers worden in kennis gesteld van de verlenging van de Inschrijvingsperiode via een bericht op www.spreds.com.</p> <p>De globale resultaten van de uitgifte van de Notes zullen worden meegedeeld binnen 15 werkdagen na de Afsluitingsdatum.</p> <p>De Notes zullen worden uitgegeven op de eerste werkdag volgend op de Effectieve datum voor zover de opschortende voorwaarden van de uitgifte van deze Notes vervuld zijn.</p>
<p>Toepasselijke provisies en kosten voor de beleggers bij inschrijving</p>	<p>Het Inschrijvingsbedrag van de Notes is gelijk aan het Nominaal bedrag van 100 EUR plus een Inschrijvingsvergoeding van 5% van het Nominaal Bedrag en wordt door Spreds Finance aangerekend om de uitgiftekosten te dekken en de monitoring en realisatie van de investering door de analisten en het management te vergoeden.</p>
<p>Provisies en kosten voor de beleggers ten aanzien van de Notes</p>	<p>Er kunnen bepaalde uitgaven worden afgetrokken van de activa van het Compartiment Zen Car III (de "Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa") overeenkomstig de statutaire bepalingen van Spreds Finance.</p> <p>Deze Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa zijn alle kosten, lasten, taksen en andere uitgaven van allerlei aard aan een derde door Spreds Finance die kunnen worden afgetrokken van het Compartiment Zen Car III (i) die Spreds Finance moet dragen in haar hoedanigheid van eigenaar (met inbegrip van overnemer of overdrager) van deze Onderliggende activa of redelijkerwijze nodig zijn voor de instandhouding en het beheer (met inbegrip van de verkoop) van die Onderliggende activa, of (ii) alle bedragen die aan de Houders van Notes moeten worden betaald uit hoofde van de Notes.</p> <p>In principe moeten deze Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa worden goedgekeurd door de algemene vergadering van Houders van Notes vooraleer het Compartiment Zen Car III ze kan uitvoeren. Bij uitzondering mag het Compartiment Zen Car III Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa maken en betalen zonder deze voorafgaande goedkeuring voor zover (i) de Uitgaven worden opgelegd door de wet of de reglementen of (ii) voortvloeien uit het fiscale stelsel met betrekking tot de Onderliggende activa.</p> <p>Het bedrag van de Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa is niet begrensd en kan niet worden bepaald bij de uitgifte van de Notes.</p>

4.2. Redenen voor de aanbieding en gebruik van de opbrengsten

<p>Omschrijving van het project</p>	<p><i>Project</i></p> <p>Het strategisch plan van Zen Car Holding NV gaat als bijlage 3.</p> <p>Zen Car gaat over een ding: NUL-EMISSIE, NUL-LAWAAI.</p> <p>Een nieuwe definitie van zen in hartje Brussel. Een kleine revolutie binnen en buiten, de elektrische auto draagt bij tot schone lucht en maakt geen lawaai. Vervoer zonder stress, dankzij een zachte en stille manier van rijden voor u en anderen. Zen begint wanneer u de deur sluit.</p>
--	--

	<p>EEN VLOOT, EEN GEMEENSCHAP Zen Car is meer dan een bedrijf dat een slimme oplossing biedt, het is een netwerk van mensen met dezelfde visie. Door u in te schrijven, treedt u toe tot een gemeenschap mensen die met elkaar verbonden zijn via een vloot elektrische auto's die ze samen delen.</p> <p>EEN NIEUW CONSUMPTIEPATROON ****</p> <p>Mensen kopen geen auto meer, ze huren die als ze hem nodig hebben. En als zij hem niet nodig hebben, kan iemand anders hem gebruiken.</p> <p>Eenvoudig, zen en sociaal bewust.</p> <p>EENVOUDIG EN PRAKTISCH</p> <p>Het gebruik van Zen Car is gebaseerd op drie eenvoudige acties: Word lid, reserveer een auto en gebruik hem, breng hem daarna terug. Als u een prepaid pack koopt, zijn de inschrijvingskosten gratis en heeft u een korting van 20% op uw gebruikerskrediet!</p> <p>Zen Car, marktleider voor elektrisch autodelen in België, beschikt over een grote vloot elektrische voertuigen en een netwerk met oplaadpalen voor het grote publiek (B2C) en voor ondernemingen (B2B).</p> <p>Op basis van jaren ervaring heeft het nieuwe management van Zen Car een ambitieus ondernemingsplan uitgewerkt. Daarvoor werd in juli 2015 en april 2016 het kapitaal van de onderneming verhoogd door de bestaande aandeelhouders en nieuwe strategische investeerders. Gezien de sociale impact van het project, willen de stakeholders het grote publiek betrekken bij dit vernieuwende project door hen de mogelijkheid te bieden om nu mee te investeren in de mobiliteit van morgen.</p> <p>Er zijn drie belangrijke problemen die opduiken bij het overvloedig gebruik van auto's in steden als Brussel:</p> <p>Vervuiling: transport zorgt voor 13% van de wereldwijde CO₂-uitstoot.* Deze vervuiling wordt sterker gevoeld bij een grote concentratie aan auto's in het verkeer, zoals dat in steden het geval is.*[Bron: UNEP, The Emissions Gap Report 2012] Vandaag bestaat het wagenpark in België bijna uitsluitend uit wagens met verbrandingsmotoren, die niet alleen lawaaiërig, maar ook luchtvervuilend zijn. Elektrische wagens zijn nog altijd minder gebruikelijk.</p> <p>Files: België staat aan de top van landen in Europa en Noord-Amerika met fileproblemen. Steden als Brussel en Antwerpen prijken bovenaan de lijst van filegevoelige steden, voor New York, Parijs en Londen.</p> <p>Parkeren: Zoals alle grote Europese steden, stijgt het aantal voertuigen in Brussel terwijl het aantal parkeerplaatsen beperkt blijft. Het wordt moeilijk en duur om in Brussel zijn wagen op straat te parkeren.</p> <p>Zen Car heeft een oplossing ontwikkeld die bijdraagt aan de geïntegreerde mobiliteit van morgen. De oplossing bestaat uit een AUTODEELDIENST MET ELEKTRISCHE AUTO'S en EEN NETWERK VAN OPLAADPUNTEN.</p> <p>Een eenvoudig principe: De gebruiker (1) meldt zich online gratis aan en ontvangt zijn Zen Car-kaart</p>
--	---

- (2) hij gebruikt de auto en
- (3) brengt deze terug, ofwel in een beschikbare gratis plaats met de free-floating optie, of in een vertrekstation.

Zo beschikt hij vanaf €6 per uur over een auto, maar enkel wanneer hij deze nodig heeft. Met Zen Car heeft u altijd een auto ter beschikking. **Beter nog, de gebruiker betaalt enkel de huur en Zen Car zorgt voor de rest:**

Gratis parkeren: elk voertuig van Zen Car beschikt over een parkeerkaart van Interparking die toelaat gratis te parkeren.

Altijd een parkeerplek beschikbaar: Zen Car parkeerplaatsen op straat zijn exclusief gereserveerd voor Zen Car-leden.

Onbeperkt aantal kilometers: een onbeperkt aantal kilometers binnen de grenzen van de batterijen.

Verzekering, onderhoud, reiniging: alles wordt verzorgd door Zen Car.

De gekozen marketingstrategie hangt af van het type gebruiker:

1. B2C Marketingstrategie: de zichtbaarheid van de oplaadpunten verbeteren, standaardkleuren voor auto's en commerciële documenten, evenementen, getrouwheidsprogramma, externe klantenservice (gratis telefoonnummer), campagne met Google Add Words en re-marketing.

2. B2B Strategie: Prospectie en relaties met ondernemingen en overheden, implementeren van een CRM-programma, creëren van synergieën met nieuwe partners om oplossingen op maat aan te bieden.

Distributiestrategie

1. B2C: De toegang tot de auto's gebeurt via het netwerk met oplaadpunten. De oplaadpunten bevinden zich langs de openbare weg.
2. B2B2C: Ter beschikking stellen van auto's via een netwerk van oplaadpunten die bij diverse privépartners van Zen Car zoals Interparking en Redevco Carrefour (B2B2C).
3. B2B2C: Prospectie en implementering van mobiliteitsoplossingen van Zen Car bij beheerders van appartementsgebouwen. Auto's die gedeeld worden door de bewoners van hetzelfde gebouw (en/of) gebouwencomplex.
4. B2B: Prospectie en implementering van mobiliteitsoplossingen van Zen Car bij bedrijven en overheden.
5. B2B2B: Prospectie en implementering van mobiliteitsoplossingen van Zen Car bij beheerders van kantoorgebouwen, zoals Cofinimmo, die aan de huurders van hun kantoren een geïntegreerde mobiliteitsoplossing bieden. Auto's die gedeeld worden door meerdere ondernemingen uit hetzelfde gebouw.

Markt

Zen Car heeft haar mobiliteitsoplossingen ontwikkeld voor zowel het grote publiek, als voor ondernemingen en overheden. Het inkomstenmodel hangt bijgevolg af van het type klant:

- B2C klanten: Elke gebruiker betaalt volgens het privégebruik van de voertuigen. De gebruiker koopt een prepaid kaart (START-pack) of een abonnementsformule (ZEN-pack).
- B2B klanten en overheden: Met privé (of openbare) ondernemingen of overheden

tekent Zen Car een type leasingovereenkomst. Dit levert maandelijks vaste inkomsten op.

Ook andere inkomsten kunnen bekeken worden:

1. Reclame-inkomsten aan de oplaadpunten
2. Diverse inkomsten (bv. doorverkoop van auto)

Finance

Financial overview (yearly)

	déc.-18	2019	2020	2021	2022
Revenues		1 127 366,81 €	3 731 985,15 €	6 302 973,80 €	8 511 234,87 €
COGS		1 069 888,98 €	2 898 638,31 €	4 665 679,22 €	6 151 172,82 €
SG&A		786 428,72 €	629 353,74 €	591 778,74 €	591 253,74 €
Investment		222 639,42 €	352 572,96 €	352 572,96 €	352 572,96 €
Depreciations		82 365,70 €	147 851,40 €	222 925,99 €	298 000,58 €
Debts		141 552,00 €	141 552,00 €	82 572,00 €	0,00 €
Interests paid		-53 150,00 €	-38 100,00 €	-525,00 €	0,00 €
Working capital change	39 027,50 €	-22 251,07 €	-82 565,62 €	-83 986,21 €	-61 161,53 €
EBITDA		-728 950,89 €	203 993,10 €	1 045 515,84 €	1 768 808,31 €
EBITDA margin		-64,66%	5,47%	16,59%	20,78%
EBIT	0	-811 316,60 €	56 141,71 €	822 589,85 €	1 470 807,73 €
EBIT margin		-71,97%	1,50%	13,05%	17,28%
Operating CF		-751 201,96 €	121 427,48 €	961 529,63 €	1 707 646,79 €
Investing CF		-222 639,42 €	-352 572,96 €	-352 572,96 €	-352 572,96 €
Financing CF		-141 552,00 €	-141 552,00 €	-82 572,00 €	0,00 €
FCF	39 027,50 €	-1 115 393,38 €	-372 697,48 €	526 384,67 €	1 355 073,83 €
FCF Cumulated	39 027,50 €	-1 076 365,88 €	-1 449 063,36 €	-922 678,69 €	432 395,14 €

Toewijzing van de opbrengsten van de aanbidding

Van het Inschrijvingsbedrag zal 100 EUR per Note worden aangewend om (i) ZEN CAR HOLDING NV te financieren en (ii) alle Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa (zoals hierboven beschreven) te betalen. Tijdens een overgangperiode (maximaal 6 maanden vanaf de Afsluitingsdatum), zolang er niet geïnvesteerd werd zoals hiervoor vermeld, zal Spreds Finance 100 EUR per Note beleggen in bankdeposito's (met uitdrukkelijke uitsluiting van elke andere beleggingsvorm). Deze voorlopige beleggingen zullen eveneens deel uitmaken van de Onderliggende activa, zoals hierna gedefinieerd.

Toewijzing aan een compartiment

Al de activa die Spreds Finance verworven en in bezit heeft door middel van de toewijzing van het Inschrijvingsbedrag (zoals hierboven uitgelegd), alsook alle door die activa gegenereerde opbrengsten en inkomsten zolang de Notes in omloop blijven, vormen de Onderliggende activa van die Notes (de "**Onderliggende activa**"). De Onderliggende activa worden toegewezen aan een afzonderlijk compartiment van Spreds Finance (het "**Compartiment Zen Car III**") in de zin van artikel 28, §1, 5° van de Wet van 18 december 2016.

Geplande kapitaalverhoging

Het huidig kapitaal van Zen Car Holding NV bedraagt 5.153.457 EUR en is volledig volstort. Het wordt vertegenwoordigd door 8.550.112 aandelen.

De kapitaalverhoging waaraan Spreds Finance zal deelnemen past in een bredere financiering van Zen Car Holding NV die volgens planning tussen 1.000.000 EUR en 2.000.000 EUR zal bedragen. De financiering kan als volgt worden opgesplitst:

- Tussen minimum 1.000 EUR en 250.000 EUR (afhankelijk van het resultaat van de uitgifte van de Notes) zal door Spreds Finance worden bijgedragen in een kapitaalverhoging tussen 1.000.000 EUR en 2.000.000 EUR tegen een pre-money waardering van maximaal 1.995.100 EUR.

<p>Kenmerken van de aandeelhoudersovereenkomst</p>	<p>- Tussen 900.000 EUR en 1.900.000 EUR zal worden bijgedragen door andere beleggers tegen een pre-money waardering van maximaal 1.995.100 EUR.</p> <p>Van het totale gevraagde bedrag is 800.000 EUR reeds door andere investeerders beloofd.</p> <p>Vóór de Kapitaalverhoging werd Zen Car Holding NV gewaardeerd tegen 1.995.100 EUR. De waarde van Zen Car Holding NV na de Kapitaalverhoging kan worden geraamd tussen 2.995.100 EUR en 3.995.100 EUR, dit is de pre-money waardering van Zen Car Holding NV verhoogd met het bedrag van 1.000.000 EUR tot 2.000.000 EUR dat is bijgedragen in de Kapitaalverhoging.</p> <p>Er is momenteel geen overeenkomst met bestaande en toekomstige aandeelhouders van ZEN CAR HOLDING NV die deelnemen aan de Kapitaalverhoging over de bijzondere rechten van de aandeelhouders. Mocht Spreds Finance partij zijn in een aandeelhoudersovereenkomst na de Kapitaalverhoging, dan zal deze aandeelhoudersovereenkomst bindend zijn voor alle aandeelhouders (ook voor Spreds Finance) en kan ze clausules bevatten die een rechtstreekse impact hebben op de rechten van diegenen die inschrijven op de Notes. Spreds Finance kan evenwel aanvaarden de hierna opgelijste clausules op te nemen. Spreds Finance zal echter enkel de overeenkomst aangaan als, en enkel als, de hierna opgelijste beperkingen en specificaties naar behoren worden nageleefd. Daartoe kan Spreds Finance het volgende aanvaarden:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Een volgclausule die beleggers in staat stelt een evenredig deel van hun deelneming in ZEN CAR HOLDING NV te verkopen wanneer een andere aandeelhouder of verschillende andere aandeelhouders besluiten te verkopen; • Een clausule die een aandeelhouder verplicht de voorafgaande goedkeuring te verkrijgen van de overige aandeelhouders of de raad van bestuur alvorens hij zijn deelneming in ZEN CAR HOLDING NV kan verkopen; • Een volgclausule voor zover minstens een meerderheid van 50% + 1 aandeel vereist is opdat de andere aandeelhouders verplicht kunnen worden hun deelneming in ZEN CAR HOLDING NV te verkopen; • Een lock-upclausule die de overdracht verbiedt van enige aandelen van ZEN CAR HOLDING NV gedurende een bepaalde periode, maar de maximale duur mag niet meer dan 5 jaar na de Kapitaalverhoging bedragen; • Een voorkooprecht die alle aandeelhouders verplicht om, alvorens hun deelneming in ZEN CAR HOLDING NV aan een derde te kunnen verkopen, hun aandelen aan te bieden aan de bestaande aandeelhouders; • Clausules waarin een specifieke meerderheid of unanimitieit verplicht is voor bepaalde belangrijke beslissingen op de algemene vergadering; • Clausules die verwaterende instrumenten creëren (bv. aandelenoptieplan, warrants, enz.), maar enkel op voorwaarde dat de uitgekeerde aandelen maximum 20% uitmaken van het maatschappelijk kapitaal van ZEN CAR HOLDING NV; • Clausules die de uitstap uit het kapitaal van ZEN CAR HOLDING NV door Spreds Finance regelen en bepalen dat na een periode van minstens 5 jaar, alle aandeelhouders het meest gunstige overnamebod dat ze krijgen, moeten aanvaarden. <p>Elke clausule die afwijkt van voormelde opgelijste clausules zal worden voorgelegd aan de goedkeuring van de algemene vergadering van Houders van Notes alvorens Spreds Finance partij kan worden in de aandeelhoudersovereenkomst van ZEN CAR HOLDING NV.</p>
---	--

5. INFORMATIE OVER DE AANGEBODEN BELEGGINGSINSTRUMENTEN

5.1. Kenmerken van de Notes

<p>Aard, statuut en categorie</p>	<p>Notes zijn sui generis effecten. Dit betekent dat ze niet worden beschouwd als een van de klassieke effecten (bv. aandelen of obligaties), maar eerder worden beschouwd als een categorie van eigen-vermogensinstrumenten waarbij het instrument de economische rechten van de Houder van Notes waarborgt die verbonden zijn aan de Onderliggende activa (de deelneming in het kapitaal van ZEN CAR HOLDING NV in de vorm van aandelen) zoals het recht op enige potentiële Variabele rendementen. Ze vormen contractuele verbintenissen van Spreds Finance. De aan de Notes verbonden rechten hebben betrekking op de Onderliggende activa die het Compartiment Zen Car III vormen. De Notes worden enkel nominatief uitgegeven. De Notes zouden niet kunnen worden omgeruild of omgezet op verzoek van de Houders van Notes. De aan de Onderliggende activa verbonden stemrechten worden evenwel uitgeoefend door Spreds Finance die de werkelijke aandeelhouder zal zijn in de Onderliggende Vennootschap.</p>
<p>Munteenheid</p>	<p>EUR</p>
<p>Benaming</p>	<p>100</p>
<p>Nominaal bedrag</p>	<p>100 EUR</p>
<p>Looptijd</p>	<p>De Notes worden uitgegeven voor onbepaalde tijd en vervallen op de Vervaldatum. De Vervaldatum is de datum waarop het Compartiment Zen Car III definitief gestopt is met het bijhouden van activa, behalve speciën, ingevolge elke gebeurtenis of omstandigheid, waaronder de vereffening van de Onderliggende activa of van ZEN CAR HOLDING NV (de "Vervaldatum").</p>
<p>Uitkering aan de Houders van Notes</p>	<p>Telkens wanneer Spreds Finance vóór de Vervaldatum Opbrengsten ontvangt met betrekking tot de Onderliggende activa ("Variabele opbrengsten"), zal zij de Netto variabele opbrengsten uitkeren aan de Houders van Notes. Dit is de enige betalingsverplichting van Spreds Finance in verband met de Notes vóór de Vervaldatum (als hierna gedefinieerd). De uitbetaling van vaste interesten wordt daarom uitdrukkelijk uitgesloten. Betalingen door Spreds Finance aan de Houders van Notes zijn in wezen variabel.</p> <p>Betalingen met betrekking tot elk Note zullen gelijk zijn aan de te betalen Variabele opbrengsten na aftrek van de tot dan verrichte Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa ("Netto variabele opbrengsten") gedeeld door het aantal uitgegeven Notes.</p>
<p>Terugbetaling bij afloop</p>	<p>Spreds Finance zal de netto-opbrengsten (de "Netto-opbrengsten") terugbetalen aan de Houders van Notes op de Vervaldatum. De Netto-opbrengsten bestaan uit alle bedragen die Spreds Finance ontvangt uit hoofde van de Onderliggende activa voor zover ze niet vooraf werden uitgekeerd uit hoofde van de Netto variabele opbrengsten, minus de Uitgaven met betrekking tot de Onderliggende activa, voor zover deze uitgaven niet vooraf werden gedebiteerd ter gelegenheid van een uitkering van de Periodieke netto-opbrengsten.</p> <p>Elk Note geeft recht op een bedrag gelijk aan de Netto-opbrengsten gedeeld door het aantal Notes.</p> <p>Het terug te betalen bedrag voor alle Notes is begrensd tot de Netto-opbrengsten die beschikbaar zijn in het Compartiment Zen Car III op de Vervaldatum.</p> <p>Onder voorbehoud van dit plafond, bestaat dit bedrag uit de som van de volgende bedragen:</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Het bedrag dat de Houders van Notes zouden moeten ontvangen om in het totaal, rekening houdend met de Netto variabele opbrengsten die ze reeds hebben ontvangen vóór de Vervaldatum, een cumulatief jaarlijks rendement te verkrijgen op het totale Inschrijvingsbedrag van 5% vanaf de Afsluitingsdatum tot de Vervaldatum (het "Prioriteitsbedrag"). Om elk misverstand uit te sluiten, wordt uitdrukkelijk overeengekomen dat alle bedragen betaald aan de Houders van Notes vóór de Vervaldatum in rekening worden genomen bij de berekening van het totaal rendement dat de Houders van Notes ontvangen. Dat betekent dat, wanneer Variabele opbrengsten worden betaald vóór de Vervaldatum (bv. in het geval van een dividenduitkering), er geen berekening is van het Prioriteitsbedrag op dat ogenblik en dat de Houder van Notes de betaling zal ontvangen van de Variabele opbrengsten die op dat ogenblik moeten worden betaald overeenkomstig het voornoemde, maar de aldus betaalde Netto variabele opbrengsten zullen in rekening worden genomen bij de berekening van het totale rendement op de Notes op de Vervaldatum. Bijvoorbeeld, als er geen Variabele opbrengsten werden betaald vóór de Vervaldatum van de Notes, wordt het Prioriteitsbedrag berekend door het Inschrijvingsbedrag te vermenigvuldigen met $1,00013368$ [berekend als $1.05^{(\frac{1}{365})}$]], dat is samengesteld uit het totaal aantal dagen dat verlopen is tussen de Afsluitingsdatum en de Vervaldatum. Deze exponent is gelijk aan een jaarlijks rendement van 5% dat is omgezet in een dagelijks rendement van 0,13368% over de hele beleggingsperiode; en • 80% van de waarde van het Compartiment Zen Car III op de Vervaldatum die groter is dan het eventuele Prioriteitsbedrag. <p>Het saldo van het Compartiment Zen Car III op de Vervaldatum (i.e. 20% van de waarde van de Rekening Zen Car III die groter is dan het Prioriteitsbedrag) zal door Spreds Finance worden ingehouden als een eventuele prestatievergoeding.</p>
<p>Rang</p> <p>Beperking opgelegd aan de vrije verhandelbaarheid van de Notes</p>	<p>Alle Notes worden uitgegeven voor hetzelfde nominaal bedrag en verschaffen op ieder ogenblik dezelfde rechten, zonder enige voorrang.</p> <p>De rechten en rechtsmiddelen van de Houders van Notes zijn beperkt tot de activa van het Compartiment Zen Car III die overeenkomen met de Notes waarop ze hebben ingeschreven.</p> <p>Er is geen enkele beperking op de vrije verhandelbaarheid van de Notes. De eigendomsoverdracht van de Notes is slechts tegenstelbaar aan Spreds Finance nadat Spreds Finance de overdracht heeft ingeschreven in het toepasselijke Notesregister, ingevolge een gezamenlijke vraag van de overdrager en de overnemer bij aangetekend schrijven op de zetel van Spreds Finance.</p>
<p>Toelating tot de verhandeling</p>	<p>Het is niet uitgesloten dat de Notes in de toekomst zullen worden genoteerd op Euronext ACCESS in Brussel. Op die uitzondering na, zal er voor de Notes geen aanvraag tot toelating tot verhandeling op de markt worden ingediend.</p>

Bijlage 1 - Spreds Finance NV's jaarrekeningen

40	22/06/2018	BE 0538.839.354	26	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18239.00083	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **Spreeds Finance**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Place Sainte Gudule

N°: 5

Boîte:

Code postal: 1000

Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de

Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0538.839.354

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

01-02-2018

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

20-06-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2017

au

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

au

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.3, C 6.3.4, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.4.3, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.6, C 6.8, C 6.9, C 6.12, C 6.13, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 10

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

SCHOTERS Simon

Jozef Eerdekenstraat, 26
3001 Heverlee
BELGIQUE

Début de mandat: 29-01-2018 Fin de mandat: 20-06-2023 Administrateur

ZURSTRASSEN José

Avenue Général Baron Empain 41
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

SPREDS SA

BE 0837.496.614
Place Sainte Gudule 5
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE RADZITZKY D'OSTROWICK Charles-Albert
Gérant
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

YA-K CONSULTING SA

BE 0476.051.353
Rue du Printemps 4
1380 Couture-Saint-Germain
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN DER MEERSCHEN Gilles

rue du Printemps, 4
1380 Lasne
BELGIQUE

OLISA SPRL

BE 0837.302.416
rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

N°	BE 0538.839.354	C 2.1
----	-----------------	-------

Début de mandat: 27-01-2017 Fin de mandat: 29-01-2018 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE DUVE Olivier

rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

TWIZARTY SPRL

BE 0827.738.513

Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE RADZITZKY D'OSTROWICK Charles-Albert

Gérant
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

NODECRO SPRL

BE 0875.330.869

Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

NOBELS Roland

Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

ERNST & YOUNG REVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL SCRL (B00160)

BE 0446.334.711

De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2017 Fin de mandat: 20-06-2020 Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

HUBIN Jean François

Réviseur d'entreprise
De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BECOVFIDUS SOCIÉTÉ CIVILE SPRL BE 0425.375.385 av du Cor de Chasse 21 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	20495 3F 83	A , B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		<u>1.382</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28		1.382
Entreprises liées	6.15	280/1		1.382
Participations		280		1.382
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>538.318</u>	<u>914.232</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	25.001	7.872
Créances commerciales		40	14.402	34
Autres créances		41	10.600	7.838
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	513.316	906.361
Comptes de régularisation	6.6	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	538.318	915.614

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	61.500	61.500
Capital	6.7.1	10	61.500	61.500
Capital souscrit		100	61.500	61.500
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
		(+)/(-)		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	476.818	854.114
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	476.818	854.099
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		143
Etablissements de crédit		430/8		143
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		5.317
Fournisseurs		440/4		5.317
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	476.818	848.639
Comptes de régularisation	6.9	492/3		15
TOTAL DU PASSIF		10/49	538.318	915.614

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	125.110	129.533
Chiffre d'affaires	6.10	70	125.110	129.533
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	122.679	129.170
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	121.793	128.822
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	885	348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	2.432	363
Produits financiers		75/76B	5	36
Produits financiers récurrents		75	5	36
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	5	36
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	2.437	399
Charges financières récurrentes	6.11	65	2.437	399
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	2.437	399
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903		
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77		
Impôts		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904		
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905		

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	1.382
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	1.382	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 61.500	61.500

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	61.500	61.500
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	61.500

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Nombre de droits de vote attachés à des titres	Nombre de droits de vote non liés à des titres	
Spreds BE 0837.496.614 Place Ste Gudule 5 1000 Bruxelles BELGIQUE	Parts sociales	61.499		99

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Gestion levée de fonds via crowdfunding		125.110	129.533
Ventilation par marché géographique			
Belgique		107.179	119.995
France			9.538
Angleterre		17.931	
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	885	348
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de règlements

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	5	36
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Intérêts & frais bancaires		
	2.053	399
Différences de règlement		
	383	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

Exercice

N°	BE 0538.839.354	C 6.14
----	-----------------	--------

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

	Exercice
074000 Participation 2houses sa (1) / 075000 Crowd 2houses sa (1)	108.416
074001 Participation 2houses sa (2) 075001 Crowd 2houses sa (2)	45.012
074002 Participation Fear Hunters sa / 075002 Crowd Fear Hunters sa	46.200
074003 Participation Youscribe sas / 075003 Crowd Youscribe S.A.S.	59.928
074004 Participation Domobios sa / 075004 Crowd Domobios sa	87.912
074007 Participation Sacriana sa / 075007 Crowd Sacriana sa	51.920
074008 Participation Skinoo sprl / 075008 Crowd Skinoo sprl	38.632
074009 Participation Elysia sa / 075009 Crowd Elysia sa	49.500
074010 Participation Le 34 sprl / 075010 Crowd Le 34 sprl	72.248
074011 Participation Earnieland bvba / 075011 Crowd Earnieland	46.596
074012 Participation Woke LLN sprl / 075012 Crowd Woke LLN sprl	87.956
074013 Participation MMI sa / 075013 Notes MMI sa	1.401
074014 Participation Smart Ener / 075014 Crowd Smart Energy	75.164
074016 Participation iReachm / 075016 Crowd iReachm	66.528
074017 Particip. Belgibeer/CEBUDECO / 075017 Crowd Belgibeer/CEBUDECO	58.168
074018 Participation Chanvreco / 075018 Crowd Chanvreco	69.432

	Exercice
074019 Participation Youscribe sas (2 / 075019 Crowd Youscribe S.A.S. (2)	82.855
074021 Participation Evocure/ Teonia / 075021 Crowd Evocure/ Teonia	110.968
074022 Participation MyEco Invest / 075022 Crowd MyEco Invest	44.000
074026 Participation Powersky Energy / 075026 Crowd Powersky Energy	131.500
074027 Particip. Powersky Energy 2 / 075027 Crowd Powersky Energy 2	145.000
074031 Loan Belgium Fit / 075031 Crowd Belgium Fit	99.750
074032 Participation Arca 'up / 075032 Crowd Arca 'up	99.500
074033 Participation James Link / 075033 Crowd James Lind	60.632
074034 Participation Opinium / 075034 Crowd Opinium	87.912
074035 Participation Book n Bike / 075035 Crowd Book N Bike	49.016
074036 Prêt Santech sa / 075036 Crowd Santech sa	99.750
074037 Participation Allerinvest / 075037 Crowd Allerinvest sa	60.544
074038 Participation Phytesia sa / 075038 Crowd Phytesia sa	87.912
074039 Participation Elysia sa II / 075039 Crowd Elysia sa II	83.600
074040 Prêt Smartflats / 075040 Crowd Smartflats	99.800
074041 Participation 2Observe sa II / 075041 Crowd 2 Observe sa II	87.824
074043 Participation Relax Drink(Zen. / 075043 Crowd Relax Drink (Zendo)	87.912
074044 Participation Made & More / 075044 Crowd Made & More	60.368
074045 Participation Zencar / 075045 Crowd Zencar	87.912
074046 Participation Freedrive / 075046 Crowd Freedrive	68.552
074047 Participation Mymicroinvest / 075047 Crowd Mymicroinvest	1.750.000
074048 Participation Tconcept / 075048 Crowd Tconcept	62.680
074049 Participation Domoscio / 075049 Crowd Domoscio	69.751
074050 Participation Full of Good / 075050 Crowd Full of Good	77.850
074051 Particip. Belgian Fan's Team / 075051 Crowd Belgian Fan's Team	46.464
074052 Particip. Seerus / 075052 Crowd Seerus	44.000
074053 Particip. Helpigo / 075053 Crowd Helpigo	46.464
074054 Particip. Creo 2 / 075054 Crowd Creo 2	72.688
074055 Particip. Opinum II / 075055 Crowd Opinum II	52.500
074056 Particip. Cebudeco II / 075056 Crowd Cebudeco II	2.600
074057 Particip. QTH Services / 075057 Crowd QTH Services	56.936
074058 Particip. Inventures II / 075058 Crowd Inventures II	1.650.000
074059 Particip. Zencar 2 / 075059 Crowd Zencar 2	262.200
074060 Participation Miazia / 075060 Crowd Miazia	56.000
074061 Participation Aproplan / 075061 Crowd Aproplan	70.500
074062 Participation Aproplan private / 075062 Crowd Aproplan private	55.800
074063 Particip. Aller invest 3 / 075063 Crowd Aller invest 3	28.600
074064 Particip. Aproplan 2 / 075064 Crowd Aproplan 2	18.403
074065 Particip. Aproplan 2-private / 075065 Crowd Aproplan 2-private	14.549
074066 Particip. Teh Concept 2 / 075066 Crowd Teh Concept 2	3.885
074067 Particip. Seerus 2 / 075067 Crowd Seerus 2	4.400
074068 Particip. SSX / 075068 Crowd SSX	326.584
074069 Particip. Proxideal / 075069 Crowd Proxideal	36.700
074070 Particip. Europea Residence / 075070 Crowd Europea residences	99.900
074071 Particip. Pilo by Surest / 075071 Crowd Pilo by Surest	65.300
074072 Particip. Herculean / 075072 Crowd Herculean	62.800
074073 Particip. Fit20 - II / 075073 Crowd Fit20 - II	100.800
074074 Particip. Screening Media / 075074 Crowd Screening Media	51.800
074075 Particip. Elysia III / 075075 Crowd Elysia III	39.800
074076 Particip. Opinum III / 075076 Crowd Opinum III	20.700
074077 Particip. Eneco Crowfund Zeebr / 075077 Crowd Eneco crowf Zeebrugge	293.100
074078 Particip. Eneco Crowfund Zeebr / 075078 Crowd Eneco crowf Zeebrugge	297.000
074079 Particip. Shiftmeapp / 075079 Crowd Shiftmeapp	99.900
074080 Particip. Jumpsquare / 075080 Crowd Jumpsquare	99.900
074081 Particip. ViviDoctor / 075081 Crowd ViVDoctor	99.900
074082 Particip. Shippr SPRL / 075082 Crowd Shippr SPRL	100.000
074083 Particip. Chehoma II / 075083 Crowd Chehoma II	150.000
074084 Particip. Eventer / 075084 Crowd Eventer	99.900
074085 Particip. Fishtripr.com / 075085 Crowd Fishtripr.com	100.000
074086 Particip. Mediceck / 075086 Crowd Mediceck	100.000
074087 Particip. Chehoma / 075087 Crowd Chehoma	99.700
074088 Particip. Nestore / 075088 Crowd Nestore	100.000
074089 Particip. Mediceck - tracer / 075089 Crowd Mediceck tracer 2017	50.000
074090 Particip. Pilo by surest trace / 075090 Crowd Pilo by Surest tracer 17	55.500
074091 Particip. QIQO tracer 2017 / 075091 Crowd QIQO tracer 2017	72.000
074092 Particip. Sizable tracer 2017 / 075092 Crowd Sizable tracer 2017	85.666
074093 Particip. QIQO / 075093 Crowd QIQO	73.600
074094 Particip. Hoplr / 075094 Crowd Hoplr	99.900
074095 Particip. Sizable / 075095 Crowd Sizable	55.000
074096 Particip. Chehoma III / 075096 Crowd Chehoma III	34.700
074097 Particip. Ewala / 075097 Crowd Ewala	100.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1		1.382
Participations	280		1.382
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	14.372	5.052
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	14.372	5.052
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		1.470
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		1.470
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Créance en C/c résultant de paiements erronés, 0% intérêts

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	5.975
9501	
9502	
9503	121.348
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	9.838
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Spreds sa

BE 0837.496.614
Place Sainte Gudule, 5
1000 Bruxelles
BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Règles d'évaluation

Immobilisations financières :

Les actions détenues dans la rubrique " immobilisations financières sont acquises pour le bénéfice économique de Spreds Finance font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.
Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Créances commerciales : à la valeur nominale.
Dettes commerciales : à la valeur nominale.

Montants en devises : écarts de conversion comptabilisées à chaque paiement. Ajustement des avoirs & dettes en devises s/ base du taux au 31/12. Comptabilisation des écarts de conversion latente négatives (créances & dettes) à la date de clôture.

Règles d'évaluation

Comptabilité par compartiment

Comme requis par l'article 28, §1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, chaque participation prise ou prêt accordé par la société à un même émetteur-entrepreneur est logé dans un compartiment distinct dans le patrimoine de la société, la comptabilité du véhicule étant tenue par compartiment.

Notes et actifs sous-jacents

Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Faisant application de l'article 29 de l'AR du 30 janvier 2001, le Conseil d'administration est d'avis que cette présentation hors bilan est la plus appropriée, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société, pour les raisons suivantes:

1) Les notes constituent des engagements de la société, liés à un ou plusieurs actifs sous-jacents. L'obligation de remboursement du capital et le paiement d'un intérêt dépend de la valeur et du rendement de ces actifs sous-jacents, de telle sorte que les notes ne constituent pas des obligations au sens du Code des Sociétés. Les actifs dans lesquels le produit de l'émission des Notes est investi, et tous les produits générés par ces actifs, forment les actifs sous-jacents des Notes. Ces actifs constituent une entité patrimoniale distincte constituée en son sein (un " compartiment ").

2) Les Notes ne confèrent à leurs titulaires aucun droit excédant les sommes que la société percevra effectivement des actifs sous-jacents correspondant aux Notes. Ceci est prévu dans les statuts de la société, et dans les " terms & conditions " des Notes. Ces dernières stipulent en effet que les droits et recours des titulaires de Notes sont limités aux seuls actifs du compte auquel ils ont souscrit, et que les titulaires de Notes renoncent aux droits qu'ils pourraient avoir d'exercer tout recours sur tout autre actif de la société et en particulier sur des titres et droits de la société dans ou contre toute autre sous-jacent que le sous-jacent correspondant aux Notes auxquelles ils ont souscrit. Ceci est également confirmé par l'article 28 §1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, qui stipule que les actifs d'un compartiment déterminé répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.

3) Les compartiments distincts mentionnés sous le point 1 ci-dessus ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre, mais constituent des entités patrimoniales d'affectation reconnues par la loi " crowdfunding ". La division patrimoniale ainsi réalisée par la société en son sein est dès lors opposable aux tiers, et en particulier aux créanciers de la société qui détiendraient des créances non liées aux actifs sous-jacents. En d'autres termes, en cas de faillite de la société, les actifs sous-jacents détenus par la société, et les Notes émises, ne feraient pas partie de la masse faillite.

En sus de cette disposition légale, trois mesures protectrices ont été prises par la société :

- selon ses statuts, la société ne peut conclure de contrat avec un tiers sans obtenir le consentement de celui-ci à renoncer, dans la mesure où c'est permis par la loi, à tout droit ou recours sur les actifs sous-jacents aux Notes ;

- les frais généraux de la société sont limités du fait que la société n'a pas de personnel, et sont supportés par Spreds SA, qui est tenue contractuellement soit de supporter directement ces frais généraux, soit de les déduire de la rémunération à laquelle elle a droit. Il en résulte que la société devrait normalement avoir un résultat nul;

- enfin, Spreds SA garantit contractuellement toutes les dettes éventuelles de la société autres que les dettes correspondant aux Notes.

Ces mesures permettent de réduire le risque de faillite de la société.

4) Les éventuels revenus en provenance des actifs sous-jacents (intérêts, dividendes ou capitaux résultant de la cession ou du remboursement des actifs) seront rétrocédés aux propriétaires des Notes dans un délai court (maximum 15 jours). Entre le moment où ces revenus seront perçus, et le moment où ils seront versés aux titulaires des Notes, les liquidités et les dettes correspondantes seront présentées dans le bilan.

5) Si le rendement retiré d'un actif sous-jacent excède un rendement annuel de 5%, une partie du rendement excédentaire est prélevé par la société. Cependant, ce rendement sera, le cas échéant, rétrocédé par la société à Spreds SA, de sorte qu'aucun revenu ne sera conservé par la société sur les Notes et les actifs sous-jacent correspondants.

Eu égard aux arguments qui précèdent, le conseil d'administration estime que les actifs sous-jacents sont, en substance, détenus par la société à titre fiduciaire et que, dès lors, une présentation hors-bilan des Notes et des actifs sous-jacents correspondant est appropriée.

Cette présentation hors-bilan est d'ailleurs cohérente avec la structure transparente mise en place permettant un régime de transparence fiscale, tel que confirmé par le Service de Décisions Anticipées. En effet, la société a été conseillée par le Professeur A. Haelterman qui a obtenu une déclaration du Service des Décisions Anticipée que, bien que les notes ont un champ d'application plus large que les certificats sur actions (qui sont limités aux actions belges, alors que les notes peuvent porter sur des actions non belges ou des instruments de dette), elles participent à la même approche pass-through par laquelle le détenteur de la note est réputé obtenir le revenu ou gain de l'actif sous-jacent, directement.

Les Mémoires des Notes Participatives ont été adaptés afin de refléter

- l'existence de la garantie accordée par Spreds SA,
- l'engagement de la société de transférer les produits reçus sur les actifs sous-jacents dans un délai court (15 jours),
- les effets fiscaux obtenus par la société
- et le fait que les actifs sous-jacents et les Notes sont comptabilisés hors-bilan.

Sommes perçues par la société, et non encore investies

Les sommes d'argent reçues par la société en vue d'être investies dans des actifs sous-jacents, mais qui ne font pas encore l'objet d'un investissement (par exemple, parce que les conditions nécessaires à un investissement ne sont pas encore réunies, ou parce que l'opération est annulée), sont susceptibles de devoir être remboursées aux investisseurs (" crowd "), et sont dès lors présentées dans le bilan, dans les rubriques 53 " dépôts à terme " et 48 " dettes diverses ". Ces rubriques font l'objet d'une décomposition par compartiment.

Estimation de l'influence de la dérogation (article 29 de l'AR du 30 janvier 2001) sur le patrimoine et la situation financière de la société
Si les Notes émises par la société et les actifs sous-jacents correspondant avaient été présentés dans le bilan, et non hors-bilan, le total des actifs et des passifs serait plus élevé de 10.216.741 EUR.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Spreds Finance sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Spreds Finance sa (« la Société »), comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 538.318 et dont le compte de résultats se solde par un résultat de l'exercice de € 0.

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA")). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels" du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique ainsi que le contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit selon les normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de

définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- ▶ L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- ▶ Evaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Annuels, et évaluer si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme Belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

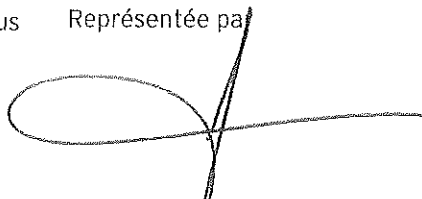
Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Nous attirons l'attention sur l'annexe C 6.19 des comptes annuels, dans laquelle le Conseil d'Administration justifie la dérogation prévue à l'article 29 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, et en estime l'influence.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport, à l'exception du dépassement du délai légal de publication des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 auprès de la Banque Nationale de Belgique (Centrale des bilans).

Bruxelles, le 5 juin 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par



Jean-François Hubin*
Associé
*Agissant au nom d'une SPRL

18JFH0241

40	11/08/2017	BE 0538.839.354	28	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17432.00182	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **MyMicroInvest Finance**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Place Sainte Gudule N°: 5 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles-Ville

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0538.839.354

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 16-09-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 20-06-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016

Exercice précédent du 01-01-2015 au 31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.3, C 6.3.4, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.4.3, C 6.5.2, C 6.6, C 6.8, C 6.9, C 6.13, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 10

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ZURSTRASSEN José

Avenue Général Baron Empain 41
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

DESCLEE DE MAREDSOUS Guillaume

Parvis Sainte-Alix 41
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2016 Administrateur

MYMICROINVEST SA

BE 0837.496.614
Place Sainte Gudule 5
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE RADZITZKY D'OSTROWICK Charles-Albert
Gérant
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

YA-K CONSULTING SA

BE 0476.051.353
Rue du Printemps 4
1380 Couture-Saint-Germain
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN DER MEERSCHEN Gilles

rue du Printemps, 4
1380 Lasne
BELGIQUE

TWIZARTY SPRL

BE 0827.738.513
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE RADZITZKY D'OSTROWICK Charles-Albert

Gérant
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

NODECRO SPRL

BE 0875.330.869
Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

NOBELS Roland

Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

OLISA SPRL

BE 0837.302.416
rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

Début de mandat: 27-01-2017 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE DUVE Olivier

rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

ERNST & YOUNG REVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL SCRL (B00160)

BE 0446.334.711
De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2017 Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

HUBIN Jean François

Réviseur d'entreprise
De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BECOVFIDUS SOCIÉTÉ CIVILE SPRL BE 0425.375.385 av du Cor de Chasse 21 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	20495 3F 83	A , B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.382</u>	<u>1.382</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	1.382	1.382
Entreprises liées	6.15	280/1	1.382	1.382
Participations		280	1.382	1.382
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>914.232</u>	<u>1.064.507</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.872	91.152
Créances commerciales		40	34	34
Autres créances		41	7.838	91.118
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	906.361	973.355
Comptes de régularisation	6.6	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	915.614	1.065.889

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	61.500	61.500
Capital	6.7.1	10	61.500	61.500
Capital souscrit		100	61.500	61.500
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
		(+)/(-)		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	854.114	1.004.389
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	854.099	1.003.684
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	143	124
Etablissements de crédit		430/8	143	124
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.317	110.499
Fournisseurs		440/4	5.317	110.499
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	848.639	893.061
Comptes de régularisation	6.9	492/3	15	705
TOTAL DU PASSIF		10/49	915.614	1.065.889

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	129.533	121.092
Chiffre d'affaires	6.10	70	129.533	121.092
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	129.170	119.779
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	128.822	119.431
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	348	348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	363	1.313
Produits financiers		75/76B	36	120
Produits financiers récurrents		75	36	97
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		1
Autres produits financiers	6.11	752/9	36	96
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		23
Charges financières		65/66B	399	1.433
Charges financières récurrentes	6.11	65	399	1.432
Charges des dettes		650	27	0
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	372	1.432
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		2
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903		0
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77		0
Impôts		670/3		0
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904		
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905		

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	1.382
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	1.382	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>1.382</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

N°	BE 0538.839.354	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
MYMICROINVEST BE 0837.496.614 Société anonyme Place Saint Gudule 5 1000 Bruxelles BELGIQUE		28.945	0,15		31-12-2015	EUR	2.714.002	-997.425

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 61.500	61.500

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	61.500	61.500
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	61.500

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Article 632 §2 du Code des sociétés

Nom	N° national	Nombre	%
Mymicroinvest Place Sainte Gudule, 2 - 1000 Bruxelles	BE 0837.496.614	61.499	99,99%

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Gestion levée de fonds via crowdfunding		129.533	121.092
Ventilation par marché géographique			
Belgique		119.995	121.092
France		9.538	
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	348	348
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

différences de règlements

Intérêts créditeurs

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	36	96
		1
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Intérêts & frais bancaires		
	399	1.431
Différences de règlement		
		1

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		<u>23</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B		23
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		23
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		<u>2</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		2
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		2
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

Exercice

N°	BE 0538.839.354	C 6.14
----	-----------------	--------

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

	Exercice
074000 Participation / 075000 Crowd 2houses sa (1)	108.416
074001 Participation / 075001 Crowd 2houses sa (2)	45.012
074002 Participation / 075002 Crowd Fear Hunters sa	46.200
074003 Participation / 075003 Crowd Youscribe sas	59.928
074004 Participation / 075004 Crowd Domobios sa	87.912
074006 Participation / 075006 Crowd 2-Observe sa	49.500
074007 Participation / 075007 Crowd Sacriana sa	51.920
074008 Participation / 075008 Crowd Skinoo sprl	38.632
074009 Participation / 075009 Crowd Elysia sa	49.500
074010 Participation / 075010 Crowd Le 34 sprl	72.248

N°	BE 0538.839.354	C 6.14
----	-----------------	--------

	Exercice
074011 Participation / 075011 Crowd Earnieland bvba	46.596
074012 Participation / 075012 Crowd Woke LLN sprl	87.956
074013 Participation / 075013 Crowd MMI sa	1.401
074014 Participation / 075014 Crowd Smart Ener	75.164
074016 Participation / 075016 Crowd iReachm	66.528
074017 Participation / 075017 Crowd Belgibeer/CEBUDECO	58.168
074018 Participation / 075018 Crowd Chanvreco	69.432
074019 Participation / 075019 Crowd Youscribe sas	82.855
074021 Participation / 075021 Crowd Evocure/ Teonia	110.968
074022 Participation / 075022 Crowd MyEco Invest	44.000
074026 Participation / 075026 Crowd Powersky Energy	131.500
074027 Participation / 075027 Crowd Powersky Energy 2	145.000
074031 Prêt / 075031 Crowd Belgium Fit	99.750
074032 Participation / 075032 Crowd Arca 'up	99.500
074033 Participation / 075033 Crowd James Link	60.632
074034 Participation / 075034 Crowd Opinium	87.912
074035 Participation / 075035 Crowd Book n Bike	49.016
074036 Prêt / 075036 Crowd Santech sa	99.750
074037 Participation / 075037 Crowd Allerinvest	60.544
074038 Participation / 075038 Crowd Phytesia sa	87.912
074039 Participation / 075039 Crowd Elysia sa (2)	83.600
074040 Prêt / 075040 Crowd Smartflats	99.800
074041 Participation / 075041 Crowd 2Observe sa (2)	87.824
074042 Participation / 075042 Crowd Yoga Room	87.912
074043 Participation / 075043 Crowd Drink (Zendo)	87.912
074044 Participation / 075044 Crowd Made and More	60.368
074045 Participation / 075045 Crowd ZenCar	87.912
074046 Participation / 075046 Crowd Freedrive	68.552
074047 Participation / 075047 Crowd Mymicroinvest (2)	1.750.000
074048 Participation / 075048 Crowd Tconcept	62.680
074049 Participation / 075049 Crowd Domoscio	69.751
074050 Participation / 075050 Crowd Full of Good	77.850
074051 Participation / 075051 Crowd Belgian Fan's Team	46.464
074052 Participation / 075052 Crowd Seerus	44.000
074053 Participation / 075053 Crowd Helpigo	46.464
074054 Participation / 075054 Crowd Creo2	72.688
074055 Participation / 075055 Crowd Opinum (2)	52.500
074056 Participation / 075056 Crowd Cebudeco II	2.600
074057 Participation / 075057 Crowd QTH Services	56.936
074058 Participation / 075058 Crowd Inventures II	1.650.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	1.382	1.382
Participations	280	1.382	1.382
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	5.052	5.555
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	5.052	5.555
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	1.470	193.354
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	1.470	193.354
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé
Créances en C/C

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants
Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	5.052
9501	
9502	
9503	128.248
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
Missions de conseils fiscaux
Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
Missions de conseils fiscaux
Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	9.945
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Mymicroinvest sa

BE 0837.496.614

Place Sainte Gudule, 5

1000 Bruxelles

BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Règles d'évaluation

Immobilisations financières :

Les actions détenues dans la rubrique " immobilisations financières sont acquises pour le bénéfice économique de Mymicroinvest Finance font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-valeur durable.
Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Créances commerciales : à la valeur nominale.
Dettes commerciales : à la valeur nominale.

Montants en devises : écarts de conversion comptabilisées à chaque paiement. Ajustement des avoirs & dettes en devises s/ base du taux au 31/12. Comptabilisation des écarts de conversion latente négatives (créances & dettes) à la date de clôture.

Règles d'évaluation

Comptabilité par compartiment

Comme requis par l'article 28, §1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, chaque participation prise ou prêt accordé par la société à un même émetteur-entrepreneur est logé dans un compartiment distinct dans le patrimoine de la société, la comptabilité du véhicule étant tenue par compartiment.

Notes et actifs sous-jacents

Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Faisant application de l'article 29 de l'AR du 30 janvier 2001, le Conseil d'administration est d'avis que cette présentation hors bilan est la plus appropriée, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société, pour les raisons suivantes:

1) Les notes constituent des engagements de la société, liés à un ou plusieurs actifs sous-jacents. L'obligation de remboursement du capital et le paiement d'un intérêt dépend de la valeur et du rendement de ces actifs sous-jacents, de telle sorte que les notes ne constituent pas des obligations au sens du Code des Sociétés. Les actifs dans lesquels le produit de l'émission des Notes est investi, et tous les produits générés par ces actifs, forment les actifs sous-jacents des Notes. Ces actifs constituent une entité patrimoniale distincte constituée en son sein (un " compartiment ").

2) Les Notes ne confèrent à leurs titulaires aucun droit excédant les sommes que la société percevra effectivement des actifs sous-jacents correspondant aux Notes. Ceci est prévu dans les statuts de la société, et dans les " terms & conditions " des Notes. Ces dernières stipulent en effet que les droits et recours des titulaires de Notes sont limités aux seuls actifs du compte auquel ils ont souscrit, et que les titulaires de Notes renoncent aux droits qu'ils pourraient avoir d'exercer tout recours sur tout autre actif de la société et en particulier sur des titres et droits de la société dans ou contre toute autre sous-jacent que le sous-jacent correspondant aux Notes auxquelles ils ont souscrit. Ceci est également confirmé par l'article 28 § 1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, qui stipule que les actifs d'un compartiment déterminé répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.

3) Les compartiments distincts mentionnés sous le point 1 ci-dessus ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre, mais constituent des entités patrimoniales d'affectation reconnues par la loi " crowdfunding ". La division patrimoniale ainsi réalisée par la société en son sein est dès lors opposable aux tiers, et en particulier aux créanciers de la société qui détiendraient des créances non liées aux actifs sous-jacents. En d'autres termes, en cas de faillite de la société, les actifs sous-jacents détenus par la société, et les Notes émises, ne feraient pas partie de la masse faillite.

En sus de cette disposition légale, trois mesures protectrices ont été prises par la société :

- selon ses statuts, la société ne peut conclure de contrat avec un tiers sans obtenir le consentement de celui-ci à renoncer, dans la mesure où c'est permis par la loi, à tout droit ou recours sur les actifs sous-jacents aux Notes ;
- les frais généraux de la société sont limités du fait que la société n'a pas de personnel, et sont supportés par MyMicroInvest SA, qui est tenue contractuellement soit de supporter directement ces frais généraux, soit de les déduire de la rémunération à laquelle elle a droit. Il en résulte que la société devrait normalement avoir un résultat nul;
- enfin, MyMicroInvest SA garantit contractuellement toutes les dettes éventuelles de la société autres que les dettes correspondant aux Notes. Ces mesures permettent de réduire le risque de faillite de la société.

4) Les éventuels revenus en provenance des actifs sous-jacents (intérêts, dividendes ou capitaux résultant de la cession ou du remboursement des actifs) seront rétrocédés aux propriétaires des Notes dans un délai court (maximum 15 jours). Entre le moment où ces revenus seront perçus, et le moment où ils seront versés aux titulaires des Notes, les liquidités et les dettes correspondantes seront présentées dans le bilan.

5) Si le rendement retiré d'un actif sous-jacent excède un rendement annuel de 5%, une partie du rendement excédentaire est prélevé par la société. Cependant, ce rendement sera, le cas échéant, rétrocédé par la société à MyMicroInvest SA, de sorte qu'aucun revenu ne sera conservé par la société sur les Notes et les actifs sous-jacent correspondants.

Eu égard aux arguments qui précèdent, le conseil d'administration estime que les actifs sous-jacents sont, en substance, détenus par la société à titre fiduciaire et que, dès lors, une présentation hors-bilan des Notes et des actifs sous-jacents correspondant est appropriée.

Cette présentation hors-bilan est d'ailleurs cohérente avec la structure transparente mise en place permettant un régime de transparence fiscale, tel que confirmé par le Service de Décisions Anticipées. En effet, la société a été conseillée par le Professeur A. Haelterman qui a obtenu une déclaration du Service des Décisions Anticipée que, bien que les notes ont un champ d'application plus large que les certificats sur actions (qui sont limités aux actions belges, alors que les notes peuvent porter sur des actions non belges ou des instruments de dette), elles participent à la même approche pass-through par laquelle le détenteur de la note est réputé obtenir le revenu ou gain de l'actif sous-jacent, directement.

Les Mémoires des Notes Participatives ont été adaptés afin de refléter

- l'existence de la garantie accordée par MyMicroInvest SA,
- l'engagement de la société de transférer les produits reçus sur les actifs sous-jacent dans un délai court (15 jours),
- les effets fiscaux obtenus par la société
- et le fait que les actifs sous-jacents et les Notes sont comptabilisés hors-bilan.

De même, les statuts de la Société seront éventuellement revus afin de refléter les mesures protectrices ci-dessus.

Sommes perçues par la société, et non encore investies

Les sommes d'argent reçues par la société en vue d'être investies dans des actifs sous-jacent, mais qui ne font pas encore l'objet d'un investissement (par exemple, parce que les conditions nécessaires à un investissement ne sont pas encore réunies, ou parce que l'opération est annulée), sont susceptibles de devoir être remboursées aux investisseurs (" crowd "), et sont dès lors présentées dans le bilan, dans les rubriques 53 " dépôts à terme " et 48 " dettes diverses ". Ces rubriques font l'objet d'une décomposition par compartiment.

Estimation de l'influence de la dérogation (article 29 de l'AR du 30 janvier 2001) sur le patrimoine et la situation financière de la société
Si les Notes émises par la société et les actifs sous-jacents correspondant avaient été présentés dans le bilan, et non hors-bilan, le total des actifs et des passifs serait plus élevé de 6.769.666,01 EUR.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société MyMicroInvest Finance sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de MyMicroInvest Finance sa (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 915.614 et dont le compte de résultats se solde par un résultat de l'exercice de € 0.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA ») telles qu'elles ont été adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

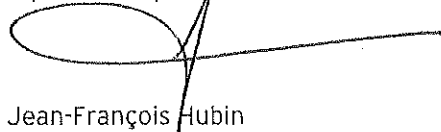
L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés («C. Soc») du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du C. Soc et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:

- ▶ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels, établi conformément aux articles 95 et 96 du C. Soc et à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Nous attirons l'attention sur l'annexe C 6.19 des comptes annuels, dans laquelle le Conseil d'Administration justifie la dérogation prévue à l'article 29 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, et en estime l'influence.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Codes des sociétés.

Bruxelles, le 13 juin 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Jean-François Hubin
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

17JFH0184

Bijlage 2 - Zen Car Holding NV's jaarrekeningen

20	29/08/2017	BE 0478.548.411	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17552.00282	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **Zen Car Holding**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Louise N°: 523 Boîte: 4

Code postal: 1050 Commune: Ixelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0478.548.411

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 02-07-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 20-06-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016

Exercice précédent du 01-01-2015 au 31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 6.1.1, A 6.1.2, A 6.2, A 6.3, A 6.4, A 6.5, A 6.7, A 6.9, A 7.2, A 9, A 10, A 11, A 12

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

LERUTH Régis

Ingendaellan 25
1650 Beersel
BELGIQUE

Début de mandat: 11-07-2011

Fin de mandat: 15-06-2017

Administrateur

BENSOUSSAN TORRES Robert

Upper Brook Street 10/42
w1k7qp London
ROYAUME-UNI

Début de mandat: 11-07-2011

Fin de mandat: 15-06-2017

Administrateur

ZURSTRASSEN José

Avenue Général Baron Empain 41
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 11-07-2011

Fin de mandat: 15-06-2017

Administrateur

LEGRAND Jean-Marc

Clos de l'Ecureuil 3
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat: 11-07-2011

Fin de mandat: 15-06-2017

Administrateur

G.D.S. CONSULT SA

BE 0474.912.196
rue de l'Eglise 147
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 11-07-2011

Fin de mandat: 15-06-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE SPOELBERCH Grégoire

Avenue des Myrtilles 11
1950 Kraainem
BELGIQUE

MACHINES EQUIPMENTS CONSULTING SA

LUB93245
Route de Bigonville 14
8832 Rombach
LUXEMBOURG

Début de mandat: 02-07-2015

Fin de mandat: 18-06-2021

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement

par:

STARCKMANN Serge

Rue Dominique Lang 17
1910 Grand Duché de Luxembourg
LUXEMBOURG

INVENTURES SA

BE 0836.671.025
Rue de Wavre 27
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

Début de mandat: 02-07-2015

Fin de mandat: 18-06-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE DUVE Olivier

Rue de Bayamont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

GINION GROUP SA

BE 0453.212.110
Brusselssteenweg 403
3090 Overijse
BELGIQUE

Début de mandat: 02-07-2015

Fin de mandat: 18-06-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

SERTANG Stéphane

Fontaine Cabouche 13
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	<u>26.464</u>	<u>50.856</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>418.600</u>	<u>418.600</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	418.600	418.600
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>3.775.112</u>	<u>3.483.254</u>
Créances à plus d'un an		29	240.000	240.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	240.000	240.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.511.587	2.607.167
Créances commerciales		40	8.672	8.500
Autres créances		41	3.502.915	2.598.667
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	12.150	549.861
Comptes de régularisation		490/1	11.376	86.226
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	4.220.176	3.952.710

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>4.219.358</u>	<u>3.912.438</u>
Capital		10	4.371.257	4.083.345
Capital souscrit		100	4.471.257	4.183.345
Capital non appelé		101	100.000	100.000
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	1.374	1.374
Réserve légale		130	1.374	1.374
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-153.274	-172.281
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>819</u>	<u>40.271</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	209	7.294
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		7.294
Fournisseurs		440/4		7.294
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	209	
Impôts		450/3	209	
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3	610	32.978
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>4.220.176</u>	<u>3.952.710</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-33.437	-35.692
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	24.392	44.298
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	244	957
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-58.073	-80.947
Produits financiers	6.4	75/76B	77.282	51.409
Produits financiers récurrents		75	77.282	51.409
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	202	27.458
Charges financières récurrentes		65	202	27.458
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	19.007	-56.996
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	19.007	-56.996
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	19.007	-56.996

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-153.274	-172.281
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	19.007	-56.996
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-172.281	-115.285
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-153.274	-172.281
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	418.600
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	418.600	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	418.600	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	175.000
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Exercice

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans l'entreprise

Nature des transactions
Néant

Avec des entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation

Nature des transactions
Avances à Zen Car Brussels

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de l'entreprise

Nature des transactions
Néant

Exercice
3.326.930

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
frais d'augmentation de capital

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00
2. Immobilisations incorporelles ..				
3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
7. Autres immobilisations corp. * ..				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ou -) (en unités)
ZEN CAR BRUSSELS BE 0828.586.767 Société privée à responsabilité limitée rue de Livourne 7/4 1060 Saint-Gilles BELGIQUE	actions sans valeur nominale	186	100		31-12-2016	EUR	-3.346.012	-521.696

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

47	30/08/2017	BE 0478.548.411	46	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.

17558.00281

CONSO 1.1

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM ⁽¹⁾ ⁽²⁾ :ZEN CAR HOLDING

Forme juridique: Société Anonyme

Adresse: Avenue Louise.....N° 523..... Boîte:

Code postal: 1050 Commune: Ixelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de Bruxelles.....

Adresse Internet ⁽³⁾: http://www.

Numéro d'entreprise 0478.548.411

COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS ⁽⁴⁾

communiqués à l'assemblée générale du 20/06/2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Exercice précédent du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ⁽¹⁾ identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 113, § 2, 4^a du Code des sociétés*)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

⁽¹⁾ Biffer la mention inutile.

⁽²⁾ En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

⁽³⁾ Mention facultative.

⁽⁴⁾ Adapter la devise et l'unité au besoin.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ
LES COMPTES CONSOLIDÉS**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

G.D.S Consult SA – 0474.912.196 – Rue de l’Eglise 147 à 1150 Bruxelles – Administrateur -représentée par Mr Grégoire de Spoelberch – Avenue des Myrtilles 11 à 1950 Kraainem – Mandat : 11/7/2011 – 15/06/2017.....

Leruth Régis – Ingendaellan 25 à 1650 Beersel – Administrateur – Mandat : 11/7/2011-15/06/2017.....

Zurstrassen José – Avenue Général Baron Empain 41 à 1150 Bruxelles – Administrateur – Mandat : 11/7/2011-15/6/2017

Legrand jean-Marc – Clos de l’Ecoreuil 3 à 1410 Waterloo – Administrateur – Mandat : 11/7/2011-15/06/2017.....

Machines Equipments Consulting SA – LU : B93245 – Route de Bigonville 14 à 8832 Rombach – Luxembourg – Administrateur délégué représenté par Mr Starckmann Serge – Rue Dominique Lang 17 à 1910 Grand Duché de Luxembourg

Inventures SA – 0836.671.025 – Rue de Wavre 27 à 1390 Grez-Doiceau – Admnistrateur représenté par Mr de Duve Olivier – Rue de Bayarmont 52 à 1390 Grez-Doiceau - Mandat : 2/7/2015-18/6/2021

Ginion Group SA – 0453.212.110 – Brusselsessteenweg 403 à 3090 Overijse – Administrateur représenté par Mr Sertang Stéphane – Fontaine Cabouche 13 à 1390 Grez-Doiceau

.....

.....

.....

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION¹

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	5.7	202751
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28117193
Immobilisations incorporelles	5.8	21
Ecarts de consolidation positifs	5.12	9920
Immobilisations corporelles	5.9	22/2787138
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		234248
Mobilier et matériel roulant		244590
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	5.1 à 5.4/5.10	2834
Sociétés mises en équivalence	5.10	9921
Participations		99211
Créances		99212
Autres entreprises	5.10	284/8
Participations, actions et parts		284
Créances		285/834

¹ Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58413835
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances.....		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks.....		30/36
Approvisionnements.....		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis.....		33
Marchandises.....		34
Immeubles destinés à la vente.....		35
Acomptes versés.....		36
Commandes en cours d'exécution.....		37
Créances à un an au plus		40/41347113
Créances commerciales		4014375
Autres créances.....		4120438
Placements de trésorerie		50/53
Actions propres.....		50
Autres placements		51/53
Valeurs disponibles		54/5860625
Comptes de régularisation		490/1697
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	530	1.028

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15455670
Capital		1043714083
Capital souscrit		10044714183
Capital non appelé		101-100-100
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12
Réserves consolidées	(+)/(-) 5.11	9910-3916-3413
Ecarts de consolidation négatifs	5.12	9911
Ecarts de conversion	(+)/(-)	9912
Subsides en capital		15
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES..				
Provisions pour risques et charges		160/5
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges		164/5
Impôts différés et latences fiscales	5.6	168

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/4975358
Dettes à plus d'un an	5.13	17
Dettes financières		170/4
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	5.13	42/48203231
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		4210140
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		4417075
Fournisseurs		440/417075
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		452316
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/92316
Autres dettes		47/48
Comptes de régularisation		492/3-128127
TOTAL DU PASSIF		10/49	530	1.028

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature¹)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A525336
Chiffre d'affaires.....	5.14	70419316
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71
Production immobilisée.....		72
Autres produits d'exploitation.....		7410620
Produits d'exploitation non récurrents.....	5.14	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A-1033-906
Approvisionnements et marchandises		60
Achats		600/8
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609
Services et biens divers		61720583
Rémunérations, charges sociales et pensions.....	5.14	62142102
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630151217
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/44
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)		635/8
Autres charges d'exploitation.....		640/874
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A9
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901-508-570

¹ Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, § 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B163
Produits financiers récurrents		75163
Produits des immobilisations financières.....		75011
Produits des actifs circulants.....		75153
Autres produits financiers.....		752/9
Produits financiers non récurrents	5.14	76B
Charges financières		65/66B-11-63
Charges financières récurrentes.....		65-11-55
Charges des dettes		650549
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961
Réductions de valeur sur actifs circulants autres		
que stocks, commandes en cours et créances		
commerciales: dotations (reprises)		651
Autres charges financières.....		652/966
Charges financières non récurrentes.....	5.14	66B8
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903-503-630
Prélèvements sur les impôts différés et latences		
fiscales		780
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680
Impôts sur le résultat		67/77
Impôts	5.14	670/3
Régularisations d'impôts et reprises de provisions		
fiscales.....		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904-503-630
Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés		
misés en équivalence (+)/(-)		9975
Résultats en bénéfice		99751
Résultats en perte.....		99752
Bénéfice (Perte) consolidé(e)		9976-503-630
Part des tiers.....		99761
Part du groupe		99762

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1 2}	Fraction du capital détenue ³ (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
Zen Car Brussels SA (NE 0828.586.767) Avenue Louise 523 1050 Bruxelles	G	100	

- ¹ **G.** Consolidation globale
P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)
E1. Mise en équivalence d'une société associée (*article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)
E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)
E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)
E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*).
- ² Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.
- ³ Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.
- ⁴ Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (*article 112 de l'arrêté royal précité*).

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4)	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.1 ter,)

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (en vertu de l'article 107 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (en vertu de l'article 157 du même arrêté)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) ¹	Fraction du capital détenue ² (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ³

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.2 bis, 5.2 ter,)

¹ Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable
 - B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine
 - C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié
 - D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure
 - E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.
- La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 5.5.

² Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

³ Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 5.1 et CONSO 5.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (*au titre des articles 107 et 108 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Fraction du capital détenue ¹ (en %)	Informations reprises des derniers comptes annuels ²			
		Comptes annuels arrêtés le	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
				(+) ou (-) (en milliers de devises)	

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.3 bis, 5.3 ter,)

¹ Fraction du capital détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.

² Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques.

CONSORTIUM

Identification des entreprises, membres du consortium avec pour chacune d'elles la liste des filiales, la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale et la fraction du capital détenue.

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (*en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (*en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité*).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.5 bis, 5.5 ter,)

RÈGLES D'ÉVALUATION

Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité*).

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.6 bis, 5.6 ter,)

MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.6 bis, 5.6 ter,)

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)

Codes	Exercice
(168)
1681
1682

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	
Amortissements	8003	
Ecart de conversion	9980	
Autres	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	200/2	
Frais de restructuration	204	

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8041	
Ecarts de conversion	99811	
Autres variations	99821	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8121P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8111	
Ecarts de conversion	99831	
Autres variations	99841	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2016			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025	
Cessions et désaffectations	8035	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8045	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8125P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8075	
Repris	8085	
Acquis de tiers	8095	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8105	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8115	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8125	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312	

	Codes	Exercice
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		
	8126
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	
Cessions et désaffectations	8032	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8042	
Ecart de conversion	99812	
Autres variations	99822	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	
Repris	8082	
Acquis de tiers	8092	
Annulés.....	8102	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8112	
Ecart de conversion	99832	
Autres variations	99842	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	
Cessions et désaffectations	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8043	
Ecarts de conversion	99813	
Autres variations	99823	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8073	
Repris	8083	
Acquis de tiers	8093	
Annulés.....	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8113	
Ecarts de conversion	99833	
Autres variations	99843	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	
Cessions et désaffectations	8034	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8044	
Ecarts de conversion	99814	
Autres variations	99824	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8124P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8074	
Repris	8084	
Acquis de tiers	8094	
Annulés.....	8104	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8114	
Ecarts de conversion	99834	
Autres variations	99844	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	
Cessions et désaffectations	8171	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8181	
Ecart de conversion	99851	
Autres variations	99861	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211	
Acquises de tiers	8221	
Annulées.....	8231	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8241	
Ecart de conversion	99871	
Autres variations	99881	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	
Repris	8281	
Acquis de tiers	8291	
Annulés.....	8301	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8311	
Ecart de conversion	99891	
Autres variations	99901	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8182	
Ecarts de conversion	99852	
Autres variations	99862	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8242	
Ecarts de conversion	99872	
Autres variations	99882	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8312	
Ecarts de conversion	99892	
Autres variations	99902	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8183	
Ecarts de conversion	99853	
Autres variations	99863	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8243	
Ecarts de conversion	99873	
Autres variations	99883	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8313	
Ecarts de conversion	99893	
Autres variations	99903	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	
Cessions et désaffectations	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8184	
Ecarts de conversion	99854	
Autres variations	99864	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8244	
Ecarts de conversion	99874	
Autres variations	99884	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	
Repris	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8314	
Ecarts de conversion	99894	
Autres variations	99904	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	
Dont			
Terrains et constructions	250	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8185	
Ecarts de conversion	99855	
Autres variations	99865	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8245	
Ecarts de conversion	99875	
Autres variations	99885	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8315	
Ecarts de conversion	99895	
Autres variations	99905	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8186	
Ecarts de conversion	99856	
Autres variations	99866	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8246	
Ecarts de conversion	99876	
Autres variations	99886	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8316	
Ecarts de conversion	99896	
Autres variations	99906	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions.....	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8381	
Ecart de conversion	99911	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées.....	8431	
Ecart de conversion	99921	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8471	
Reprises.....	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées.....	8501	
Ecart de conversion	99931	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	
Variation des capitaux propres des sociétés mises en équivalence	99941	
Quote-part dans le résultat de l'exercice.....	999411	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations.....	999421	
Autres types de variations des capitaux propres	999431	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99211)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE- CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	99212P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8581	
Remboursements	8591	
Réductions de valeur actées.....	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Ecarts de conversion	99951	
Autres	8631	
		(+)/(-)	
		(+)/(-)	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99212)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE.....	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions.....	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382	
Ecart de conversion	99912	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées.....	8432	
Ecart de conversion	99922	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472	
Reprises.....	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées.....	8502	
Ecart de conversion	99932	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées.....	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Ecart de conversion	99952	
Autres	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé(+)/(-)	99002	
Autres variations(+)/(-)	99003	
<i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
.....		
.....		
.....		
.....		
Réserves consolidées au terme de l'exercice(+)/(-)	(9910)	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99021	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99031	
Amortissements.....	99041	
Ecarts portés en résultats.....	99051	
Autres variations.....	99061	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99022	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99032	
Amortissements.....	99042	
Ecarts portés en résultats.....	99052	
Autres variations.....	99062	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99023	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99033	
Amortissements.....	99043	
Ecarts portés en résultats.....	99053	
Autres variations.....	99063	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202	
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99024	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99034	
Amortissements.....	99044	
Ecarts portés en résultats.....	99054	
Autres variations.....	99064	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913

	Codes	Exercice
DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION		
Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
.....			
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique.....	99083		
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901		
Ouvriers	90911		
Employés	90921		
Personnel de direction	90931		
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621		
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées.....	99081		
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées.....	99082		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RECURRENTS	76
Produits d'exploitation non récurrents	76A
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	760
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels.....	7620
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630
Autres produits d'exploitation non récurrents.....	764/8
Dont
.....	
.....	
Produits financiers non récurrents	76B
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières.	761
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels.....	7621
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières.....	7631
Autres produits financiers non récurrents	769
Dont
.....	
.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHARGES NON RECURRENTES	66
Charges d'exploitation non récurrentes	66A
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620 (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630
Autres charges d'exploitation non récurrentes.....	664/7
Dont
.....	
.....	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690 (-)
Charges financières non récurrentes	66B
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621 (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières.....	6631
Autres charges financières non récurrentes	668
Dont
.....	
.....	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691 (-)
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs	9963 (-)

IMPOTS SUR LE RESULTAT

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future

Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084
99085

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers.....	9149
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086
de tiers	99087
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	9217
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	9218
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS	9219
DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99088
aux taux de change	99089
aux prix des matières premières ou marchandises.....	99090
autres opérations similaires	99091
ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99092
aux taux de change	99093
aux prix des matières premières ou marchandises.....	99094
autres opérations similaires	99095

	Exercice
ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES	
.....
.....
.....
.....

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
.....
.....
.....
.....

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

.....
.....
.....
.....

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSEQUENCES FINANCIERES DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières			
Participations et actions.....	9261
Créances			
A plus d'un an.....	9291
A un an au plus.....	9301
	9311
Placements de trésorerie			
Actions.....	9321
Créances.....	9331
	9341
Dettes			
A plus d'un an.....	9351
A un an au plus.....	9361
	9371
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées.....			
	9381
Autres engagements financiers significatifs			
	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières.....	9421
Produits des actifs circulants.....	9431
Autres produits financiers.....	9441
Charges des dettes.....	9461
Autres charges financières.....	9471
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions.....	9262
Créances			
A plus d'un an.....	9292
A un an au plus.....	9302
	9312
Dettes			
A plus d'un an.....	9352
A un an au plus.....	9362
	9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:

.....

.....

.....

.....

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE**

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants.....

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée.....

Codes	Exercice
99097
99098

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9507
95071
95072
95073
9509
95091
95092
95093

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

.....

(éventuellement suite à la page CONSO...)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation /couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....

.....

.....

.....

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

.....

.....

.....

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

.....

.....

.....

Valeur comptable	Juste valeur

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

.....
.....
.....
.....

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

.....
.....
.....
.....

RAPPORT CONSOLIDE SUR LES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

.....
.....
.....
.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

20	26/07/2018	BE 0478.548.411	14	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18387.00342	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **Zen Car Holding**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Louise

N°: 523

Boîte: 4

Code postal: 1050

Commune: Ixelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0478.548.411

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

02-07-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

21-06-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2017

au

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

au

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 6.1.1, A 6.1.2, A 6.2, A 6.3, A 6.4, A 6.5, A 6.7, A 7.2, A 9, A 10, A 11, A 12

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

LERUTH Régis

Ingendaellan 25
1650 Beersel
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2017

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur

BENSOUSSAN TORRES Robert

Upper Brook Street 10/42
w1k7qp London
ROYAUME-UNI

Début de mandat: 20-06-2017

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur

ZURSTRASSEN José

Avenue Général Baron Empain 41
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2017

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur

LEGRAND Jean-Marc

Clos de l'Ecureuil 3
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2017

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur

DEFLANDRE Thierry

Avenue François Peeters 6
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 15-09-2016

Fin de mandat: 18-06-2021

Administrateur

G.D.S. CONSULT SA

BE 0474.912.196
rue de l'Eglise 147
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2017

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE SPOELBERCH Grégoire

Avenue des Myrtilles 11
1950 Kraainem
BELGIQUE

MACHINES EQUIPMENTS CONSULTING SA

LUB93245

Route de Bigonville 14
8832 Rombach
LUXEMBOURG

Début de mandat: 02-07-2015

Fin de mandat: 18-06-2021

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement
par:

STARCKMANN Serge

Rue Dominique Lang 17
1910 Grand Duché de Luxembourg
LUXEMBOURG

INVENTURES SA

BE 0836.671.025
Rue de Wavre 27
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

Début de mandat: 02-07-2015

Fin de mandat: 18-06-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE DUVE Olivier

Rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

GINION GROUP SA

BE 0453.212.110
Brusselsessteenweg 403
3090 Overijse
BELGIQUE

Début de mandat: 02-07-2015

Fin de mandat: 18-06-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

SERTANG Stéphane

Rue des Boissonnets 3
1325 Chaumont-Gistoux
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	<u>15.823</u>	<u>26.464</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>418.600</u>	<u>418.600</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	<u>418.600</u>	<u>418.600</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>4.597.415</u>	<u>3.775.112</u>
Créances à plus d'un an		29	<u>240.000</u>	<u>240.000</u>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	240.000	240.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>4.311.977</u>	<u>3.511.587</u>
Créances commerciales		40	33.000	8.672
Autres créances		41	4.278.977	3.502.915
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>1.948</u>	<u>12.150</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>43.491</u>	<u>11.376</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>5.031.838</u>	<u>4.220.176</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>4.946.458</u>	<u>4.219.358</u>
Capital		10	5.083.457	4.371.257
Capital souscrit		100	5.183.457	4.471.257
Capital non appelé		101	100.000	100.000
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	1.374	1.374
Réserve légale		130	1.374	1.374
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-138.373	-153.274
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>85.380</u>	<u>819</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	85.380	209
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	5.391	
Établissements de crédit		430/8	5.391	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	45.219	
Fournisseurs		440/4	45.219	
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	34.771	209
Impôts		450/3	34.771	209
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3		610
TOTAL DU PASSIF		10/49	5.031.838	4.220.176

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-54.778	-33.437
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.641	24.392
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	3.618	244
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-69.037	-58.073
Produits financiers	6.4	75/76B	84.686	77.282
Produits financiers récurrents		75	84.686	77.282
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	749	202
Charges financières récurrentes		65	749	202
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	14.900	19.007
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	14.900	19.007
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	14.900	19.007

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-138.373	-153.274
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	14.900	19.007
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-153.274	-172.281
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-138.373	-153.274
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	418.600
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	418.600	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	418.600	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	4.103.397
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Exercice

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans l'entreprise

Nature des transactions
Néant

Avec des entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de l'entreprise

Nature des transactions
Néant

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
frais d'augmentation de capital

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00
2. Immobilisations incorporelles ..				
3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
7. Autres immobilisations corp. * ..				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

En application de l'article 96, 6° du Code des Sociétés, les gérants doivent justifier l'application des règles comptables selon le principe de continuité, lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultat fait apparaître pendant 2 exercices successifs une perte de l'exercice.

Le compte de résultat fait apparaître une perte reportée de (138.373,30) EUR.

Les éléments suivants justifient, d'après nous, l'application des règles comptables selon le principe de continuité :

- La société remplit toutes ses obligations de paiements à court terme.

- Aucun problème opérationnel n'est à prévoir.

Par conséquent, malgré la perte reportée, il nous semble légitime de confirmer l'application des règles comptables d'évaluation selon le principe de continuité.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
ZEN CAR BRUSSELS BE 0828.586.767 Société privée à responsabilité limitée rue de Livourne 7/4 1060 Saint-Gilles BELGIQUE	actions sans valeur nominale	186	100		31-12-2017	EUR	-4.335.724	-989.711

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Nombre de droits de vote attachés à des titres	Nombre de droits de vote non liés à des titres	

47	26/07/2018	BE 0478.548.411	8	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.

18387.00345

CONSO 1.1

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM ⁽¹⁾ ⁽²⁾: ZEN CAR HOLDING

Forme juridique: Société Anonyme

Adresse: Avenue Louise.....N°: 523..... Boîte:

Code postal: 1050 Commune: Ixelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de Bruxelles.....

Adresse Internet ⁽³⁾: http://www.

Numéro d'entreprise 0478.548.411

COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS ⁽⁴⁾

communiqués à l'assemblée générale du 21/06/2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Exercice précédent du 01/01/2016 au 31/12/2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ⁽¹⁾ identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 113, § 2, 4^a du Code des sociétés*)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

⁽¹⁾ Biffer la mention inutile.

⁽²⁾ En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

⁽³⁾ Mention facultative.

⁽⁴⁾ Adapter la devise et l'unité au besoin.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ
LES COMPTES CONSOLIDÉS**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

G.D.S Consult SA – 0474.912.196 – Rue de l'Eglise 147 à 1150 Bruxelles – Administrateur -représentée par Mr Grégoire de Spoelberch – Avenue des Myrtilles 11 à 1950 Kraainem – Mandat : 11/7/2011 – 15/06/2017.....

Leruth Régis – Ingendaellan 25 à 1650 Beersel – Administrateur – Mandat : 11/7/2011-15/06/2017.....

Zurstrassen José – Avenue Général Baron Empain 41 à 1150 Bruxelles – Administrateur – Mandat : 11/7/2011-15/6/2017

Legrand jean-Marc – Clos de l'Écureuil 3 à 1410 Waterloo – Administrateur – Mandat : 11/7/2011-15/06/2017.....

Machines Equipments Consulting SA – LU : B93245 – Route de Bigonville 14 à 8832 Rombach – Luxembourg – Administrateur délégué représenté par Mr Starckmann Serge – Rue Dominique Lang 17 à 1910 Grand Duché de Luxembourg.....

Inventures SA – 0836.671.025 – Rue de Wavre 27 à 1390 Grez-Doiceau – Admnistrateur représenté par Mr de Duve Olivier – Rue de Bayarmont 52 à 1390 Grez-Doiceau - Mandat : 2/7/2015-18/6/2021

Ginion Group SA – 0453.212.110 – Brusselsessteenweg 403 à 3090 Overijse – Administrateur représenté par Mr Sertang Stéphane – Fontaine Cabouche 13 à 1390 Grez-Doiceau

.....

.....

.....

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION¹

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	5.7	20 16 27
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28 177 117
Immobilisations incorporelles	5.8	21
Ecarts de consolidation positifs	5.12	9920
Immobilisations corporelles	5.9	22/27 174 87
Terrains et constructions.....		22
Installations, machines et outillage		23 113 42
Mobilier et matériel roulant.....		24 61 45
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	5.1 à 5.4/5.10	28 3 3
Sociétés mises en équivalence.....	5.10	9921
Participations.....		99211
Créances.....		99212
Autres entreprises.....	5.10	284/8
Participations, actions et parts		284
Créances.....		285/8 3 3

¹ Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58472413
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances.....		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements.....		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis.....		33
Marchandises.....		34
Immeubles destinés à la vente.....		35
Acomptes versés.....		36
Commandes en cours d'exécution.....		37
Créances à un an au plus		40/41305347
Créances commerciales		4088143
Autres créances.....		41217204
Placements de trésorerie		50/53
Actions propres.....		50
Autres placements		51/53
Valeurs disponibles		54/58760
Comptes de régularisation		490/11606
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	665	530

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>.....290</u>	<u>.....455</u>
Capital		1050834371
Capital souscrit		10051834471
Capital non appelé		101-100-100
Primes d'émission		11
Réserves		131
Plus-values de réévaluation		12
Réserves consolidées (+)/(-)	5.11	9910-4794-3916
Ecarts de consolidation négatifs	5.12	9911
Ecarts de conversion		9912
Subsides en capital		15
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES..				
Provisions pour risques et charges		160/5
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien.....		162
Obligations environnementales.....		163
Autres risques et charges		164/5
Impôts différés et latences fiscales	5.6	168

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>.....375</u>	<u>.....75</u>
Dettes à plus d'un an	5.13	17
Dettes financières		170/4
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	5.13	42/48289203
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		422010
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44187170
Fournisseurs		440/4187170
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		458223
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/98223
Autres dettes		47/48
Comptes de régularisation		492/332-128
TOTAL DU PASSIF		10/49	665	530

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature¹)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A585525
Chiffre d'affaires.....	5.14	70440419
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71
Production immobilisée.....		72
Autres produits d'exploitation.....		74145106
Produits d'exploitation non récurrents.....	5.14	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A-1435-1033
Approvisionnements et marchandises		60
Achats		600/8
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609
Services et biens divers		611159720
Rémunérations, charges sociales et pensions.....	5.14	62177142
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		63088151
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4(+)4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)		635/8
Autres charges d'exploitation.....		640/8117
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration.....(-)		649
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A9
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901-850-508

¹ Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, § 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B1616
Produits financiers récurrents		751616
Produits des immobilisations financières.....		7501611
Produits des actifs circulants.....		7515
Autres produits financiers.....		752/9
Produits financiers non récurrents	5.14	76B
Charges financières		65/66B-43-11
Charges financières récurrentes		65-43-11
Charges des dettes		650-39-5
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961
Réductions de valeur sur actifs circulants autres		
que stocks, commandes en cours et créances		
commerciales: dotations (reprises)		651
Autres charges financières.....		652/9-4-6
Charges financières non récurrentes.....	5.14	66B
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903-877-503
Prélèvements sur les impôts différés et latences		
fiscales		780
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680
Impôts sur le résultat		67/77
Impôts	5.14	670/3
Régularisations d'impôts et reprises de provisions		
fiscales.....		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904-877-503
Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés		
mises en équivalence (+)/(-)		9975
Résultats en bénéfice		99751
Résultats en perte.....		99752
Bénéfice (Perte) consolidé(e)		9976-877-503
Part des tiers.....		99761
Part du groupe		99762

Bijlage 3 - Strategisch plan van Zen Car Holding NV



MOVE SMART, MAKE A DIFFERENCE

Brussels,
January 8th 2019



Today, Zen Car is the meeting of technological and social dimensions in mobility

Zen Car's
Golden Circle

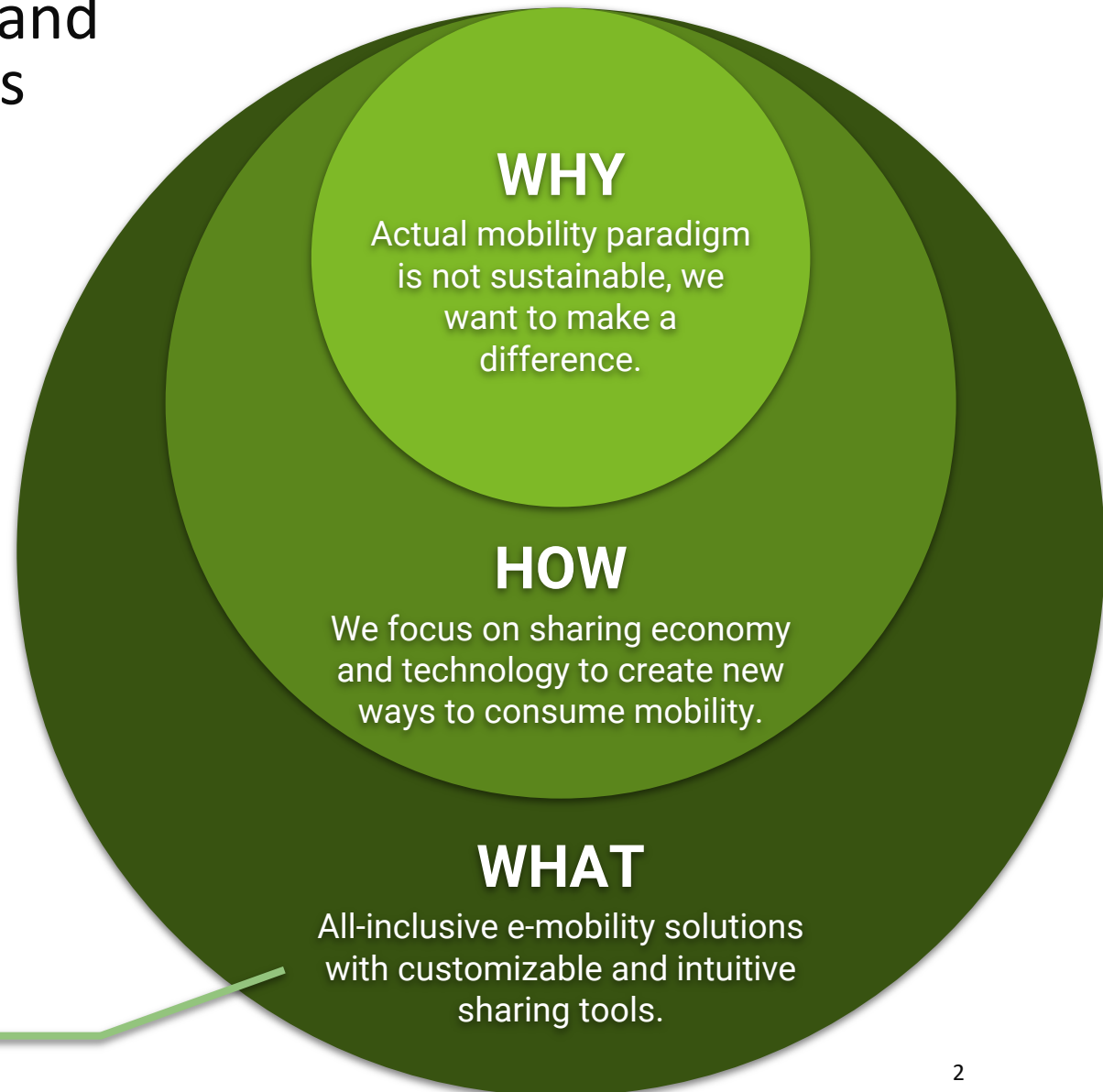
All-in solution

no hassle for the customers

Own facilities and partnerships:

- **Parking**
- **Charging** infrastructure
- **Sharing** tools

E2E & Multimodal





With the vision of becoming an E2E Multimodal Shared MaaS and a Charging Network owner

Zen Car Vision

All-in Solution

SPOC for all mobility needs, from renting to maintenance, hassle free from day One.

Parking Solution

Agreements and partners for easy parking everywhere

End 2 End Integration & Multimodality

Integrated with public transport and other transportation types (e.g. bike, scooter, ...)

Charging Network

Self owned or partners charging stations all over.

Sharing Tool

Flexible and efficient tool for fleet managers and end users

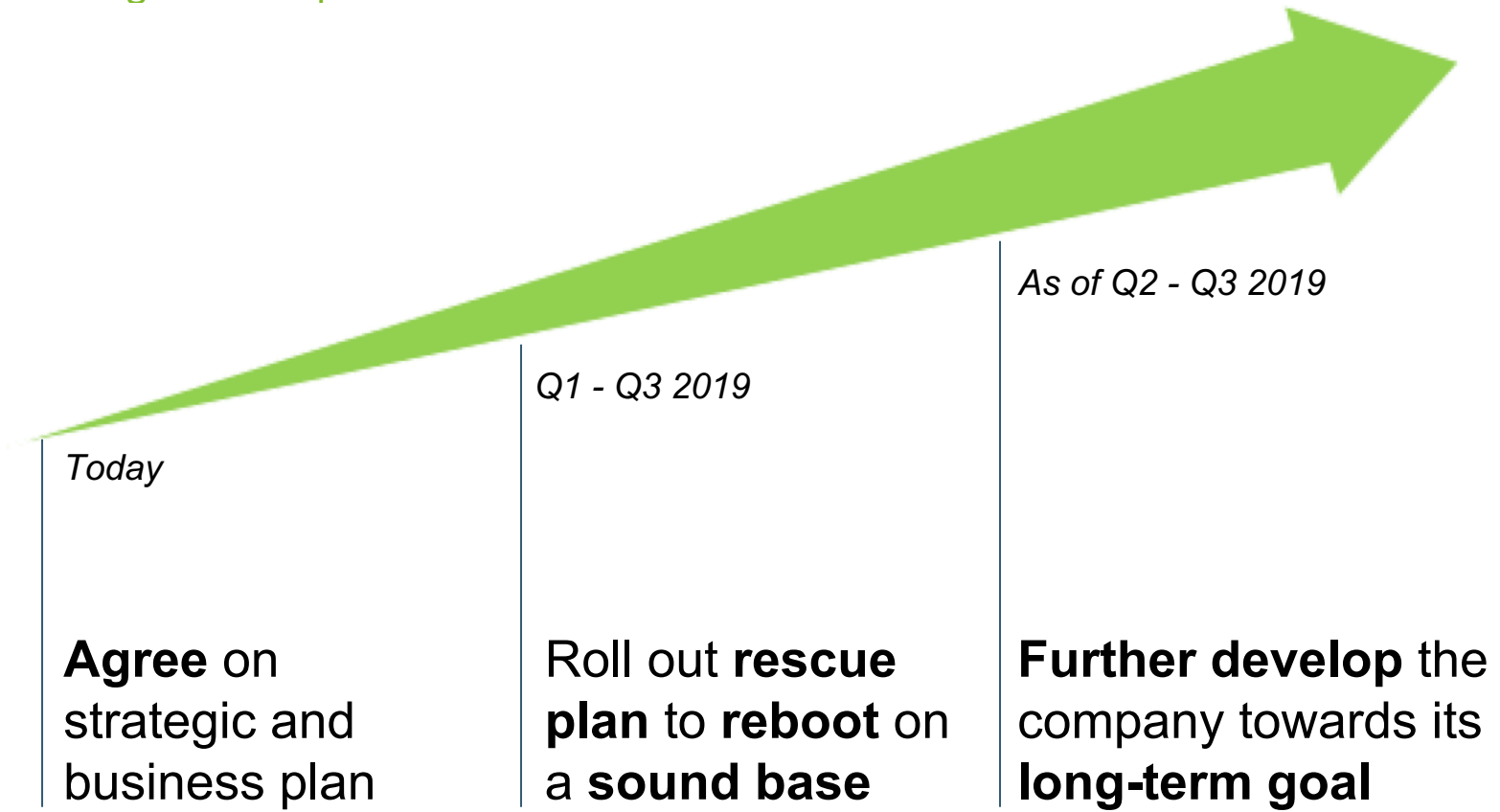
All services manageable in one place and automated computing of employee payments and compensations





But to deliver this objective, we have to first focus on a rescue plan to build on a sound base

Strategic roadmap





Zen Car is active in a market full of opportunities for its future development

SWOT analysis

Strengths

- **Motivated team** members
- Faith of **CA**
- **Brand Name and history** in Brussels
- Convinced **customers**
- **Partners**
- **Existing network** and infrastructure

Weaknesses

- **Low level of digitization and automation** of tasks, leading to mistakes, omissions, lack of global overview
- **Unreliability** of existing **tools**
- **Cost intense** business (SG&A, commissions, partners of offer, etc.)
- **Financial situation** (charges, debts, pricing, etc.)

Opportunities

- Evolution of **customer needs** (urbanization, demographics, parking issues, etc.)
- Evolution of **legal frameworks** (mobility budget and plan, calculation of fiscal taxes, etc.)
- Development of **electric cars** (diversification of models, enhanced performance, etc.)
- Development of **infrastructure** by third players

Threats

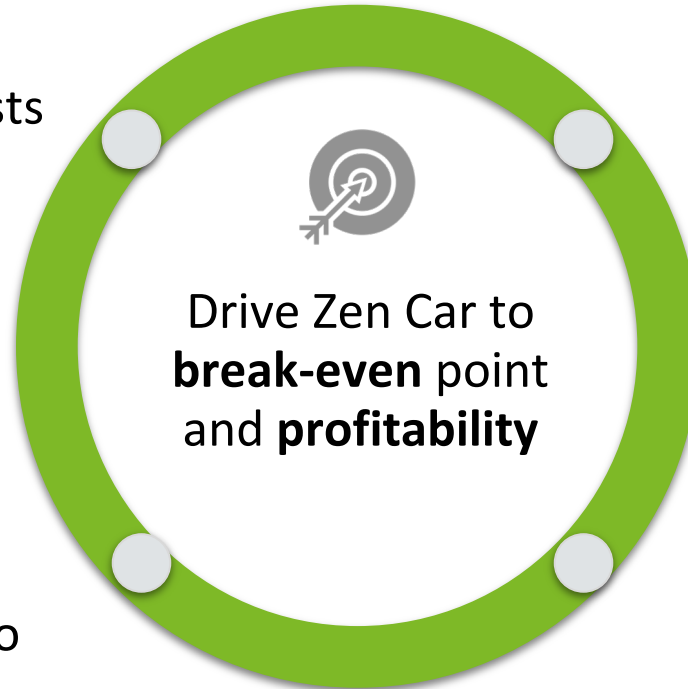
- Development of **car and other mobility sharing solutions** (ZipCar, Poppy, Lime, etc.)
- **Electrification** of other mobility players (DriveNow, Billy, etc.)
- Future adaptation of **fleet companies**



We have identified 4 working fields to drive Zen Car towards break-even and profitability

a. Rethink offer

(Re)define products, costs and prices of offer



b. Digitalize

Set up the tools for efficiency and seamlessness

c. Reorganize

Build the team skilled to meet the challenge

d. Review cost base

Size the cost basis to the company's needs and results



Our product portfolio will be updated in terms of costs, pricing and offers

Objective

(Re)define products, costs and prices of offer

How will we achieve it?

- Identify **costs of goods sold**
 - **Inventory** of all items that have to be taken into account
 - Definition of the **cost** of each of them
- Define **new pricing model**
 - Start from **updated COGS**
 - Account for a **sufficient margin** to cover other costs and bring profit
 - Review **payment structure** (e.g. subscription, down payment, etc.)
- Design **offer and products**
 - **Identification of customers, needs** and use cases
 - Packaging of **offers**
 - Definition of **options**
 - Develop **multi modality** with partners



We have reviewed costs and pricing for B2B - additional changes in H1 2019

Future development and key milestones

Completed

- Identification of costs
- Definition of core products
- Review of pricing structure

Started

- Fine Tuning of new pricing model (to be tested with customers)
- Design of new offers

Multimodality

Selection of partners and test of multimodal offer

New B2B offer

Enlargement of B2B offering with app and mobility manager

January

May

June

August

B2B offer

Use of new pricing model (costs & margin)

B2C pricing

Definition of subscription model and costs



Zen Car is an all-in mobility service

Car and associated services

Insurance, maintenance, repair, taxes

Charging infrastructure

Dedicated charging point paired with access to a wide charging network

Parking facilities

Public and private parking possibilities, according to location and needs

Sharing capabilities

Mobility manager program, system and tools to enable sharing and communication



This service can be tailored to the specific situation and needs of each customer

Product overview

		Car & associated services				Charging infrastructure				Parking facilities			Sharing capabilities		
		Car	Taxes	Insurance	Maintenance, assistance & repair	Public station	Hybrid station	Private station	Access to charging network	Public parking	Selected Interparking	Customized Interparking	Open community	Closed communities	Community management
B2B	Zen All-in	○	○	○	○			○	○	○	○	○		○	○
	Zen B-Mobility	○	○	○	○		○		○	○	○	○		○	○
	Zen Township	○	○	○	○		○		○	○	○		○	○	○
B2C	Zen Classic	○	○	○	○	○			○	○	○		○		
	Zen Real Estate	○	○	○	○			○	○	○	○			○	○

○ Zen Car and partners ○ Outsourced



But we can also provide a mobility manager, detached to the other (car) services

Mobility manager plug in

Phase 1 (Current)

Phase 2

Phase 3

Sharing capabilities

Enable the sharing of existing fleet with app/program/tool:

- Define sharing communities
- Define sharing schedulings
- Define costs/participations

HR & compensation

Facilitate mobility related HR tasks thanks to a tool that enables:

- Defining access for each employee (user)
- Managing users' occupancy for each mode of transport
- Calculating payment, compensation and salarial impact based on transport usage

Mobility integration

Integrate other modes of transport to provide customers with a multimodal and fully integrated solution:

- Public transportation: STIB, SNCB, TEC, De Lijn, etc.
- Other individual transportation solutions: bikes, scooters, etc.



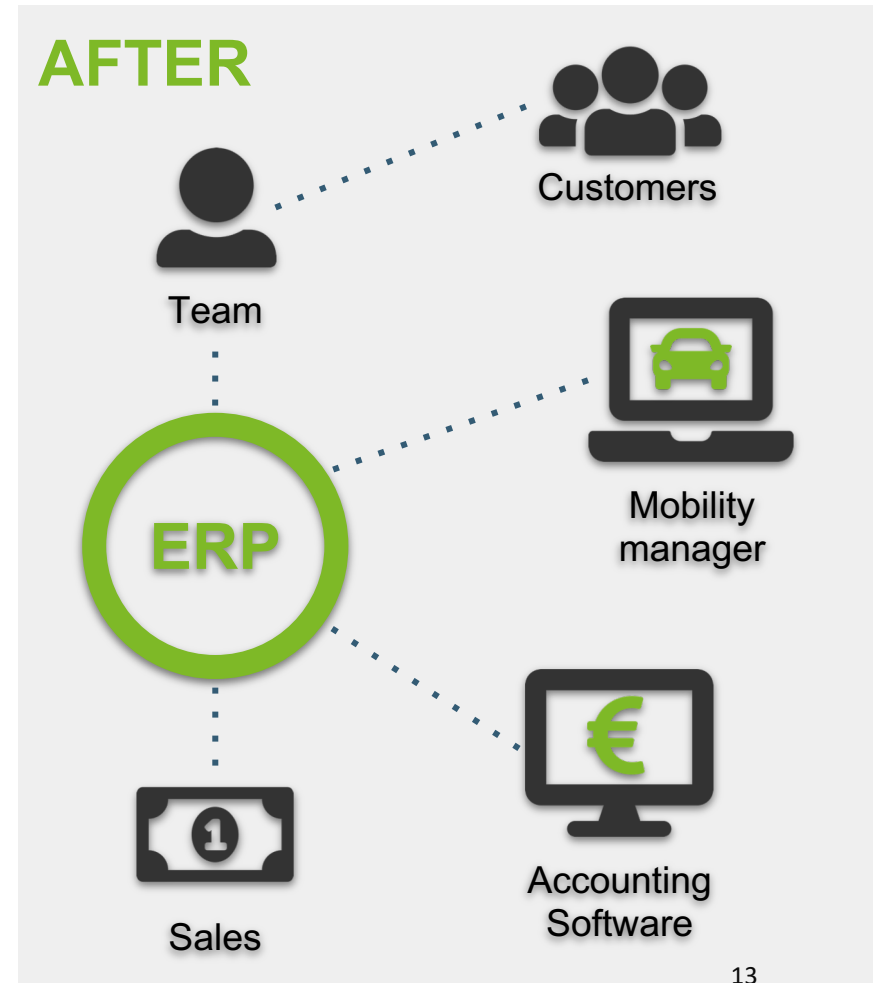
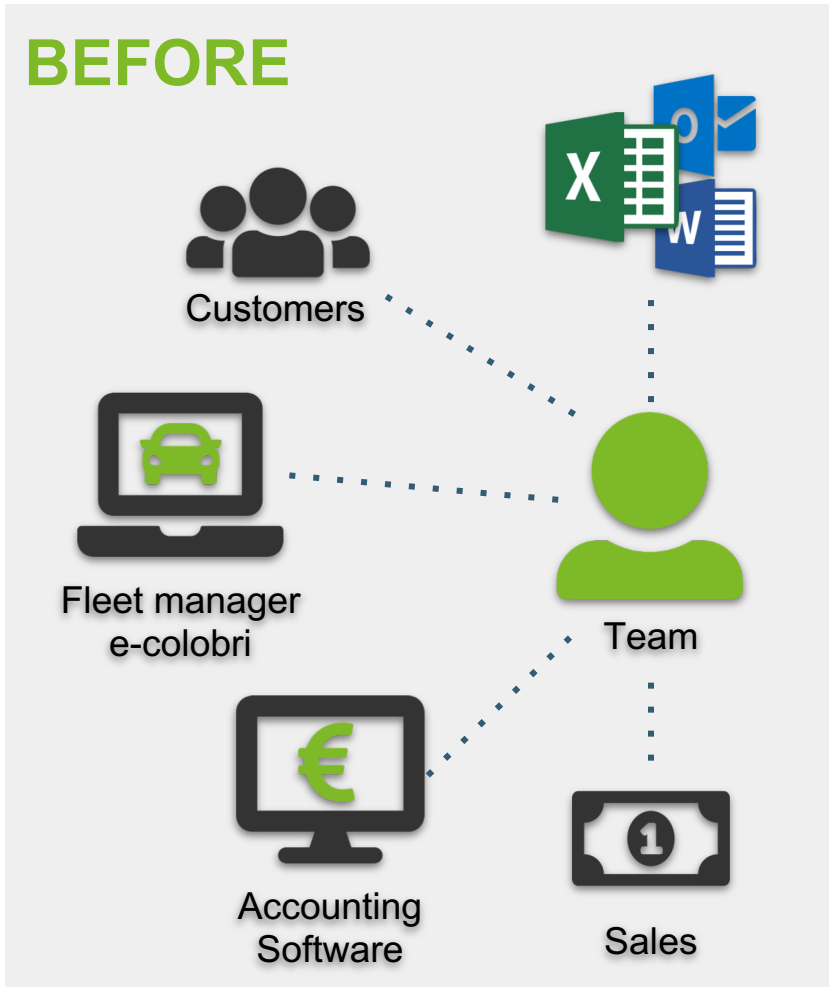
We have identified several segments of customers for our products

Employers	Private companies with a critical number of cars today (bank & insurance, services, etc.)	  
Public services	Public authorities, townships, organizations, etc.	
Real estate	Building companies setting up housing solutions for communities	 
Facility management	Companies providing facility services and fleet management as well	
Energy	Energy producers, providers and other players on the energy market	  
(Shared) Office space	Office space providers in office centers and shared office facilities	 
Fleet manager	Car fleet providers to other companies	
Car manufacturer	Car providers to individual customers and companies (fleet services)	 



Our internal operations needs to be re-thought

Centralize information and simplify processes to bring scalability

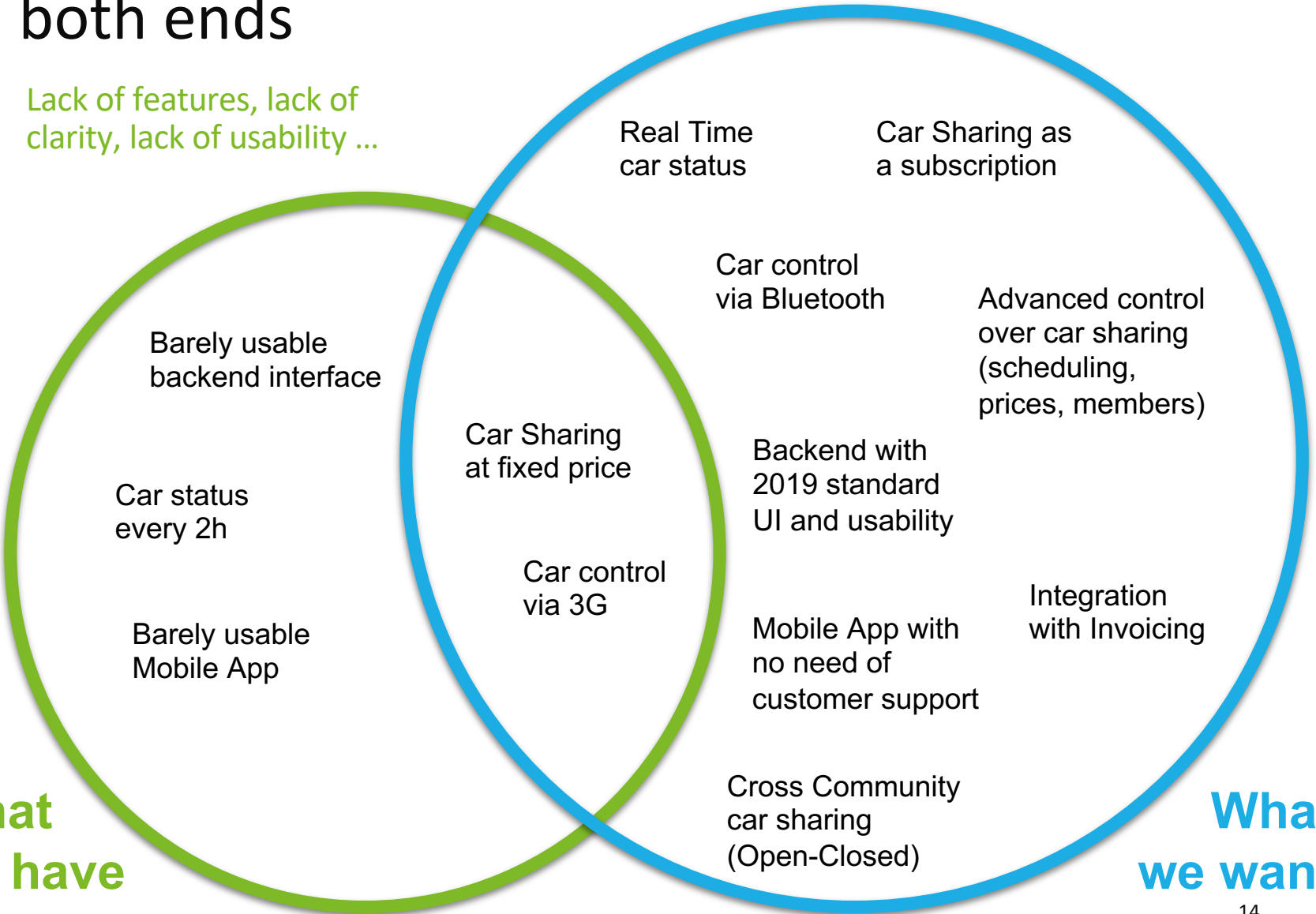




Our fleet management is lacking on both ends

Lack of features, lack of clarity, lack of usability ...

What we have

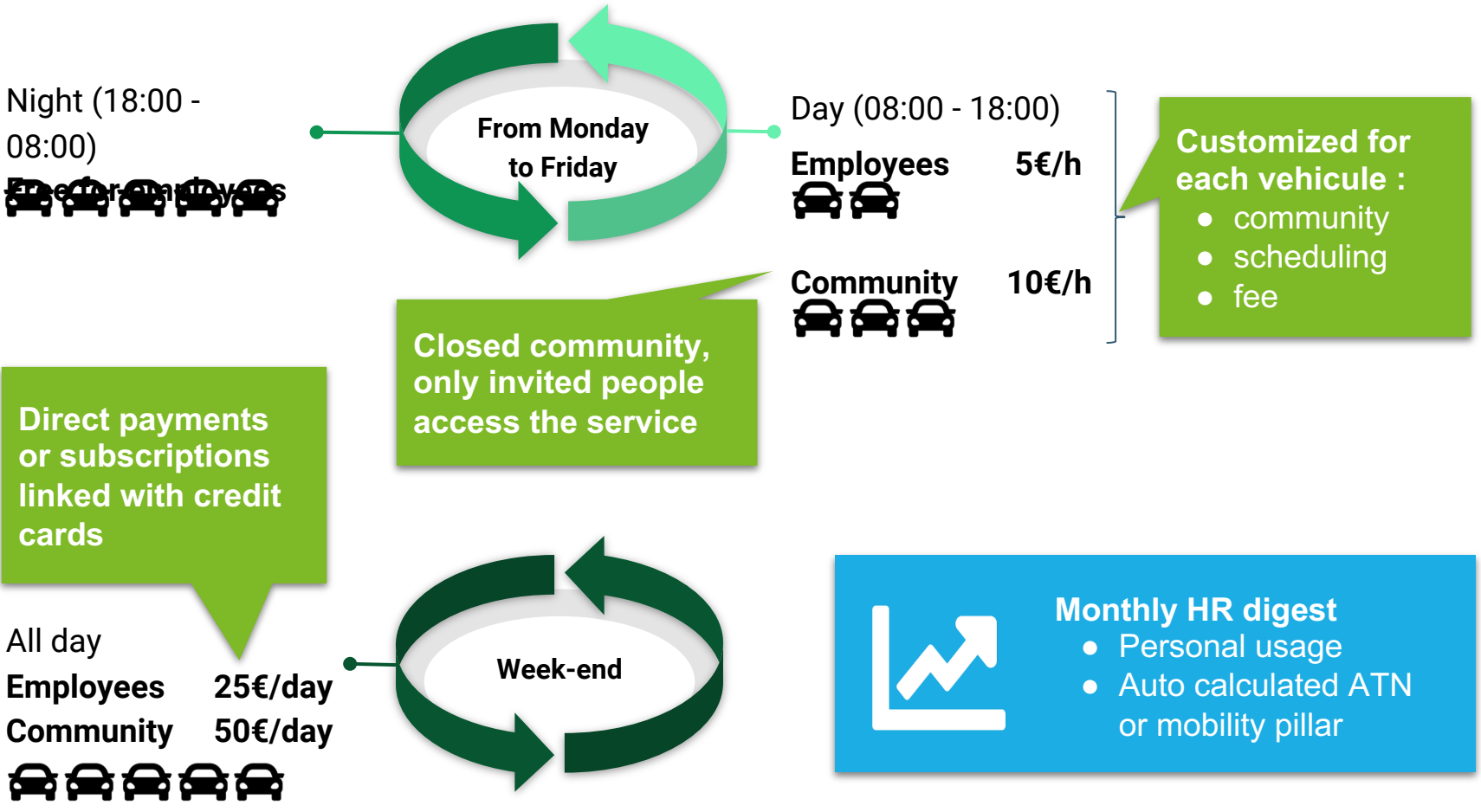


What we want



A brief dream about Mobility Manager

A little example with Company A





We want to push our IT infrastructure to the next level

Objective

Set up the tools for efficiency and seamless

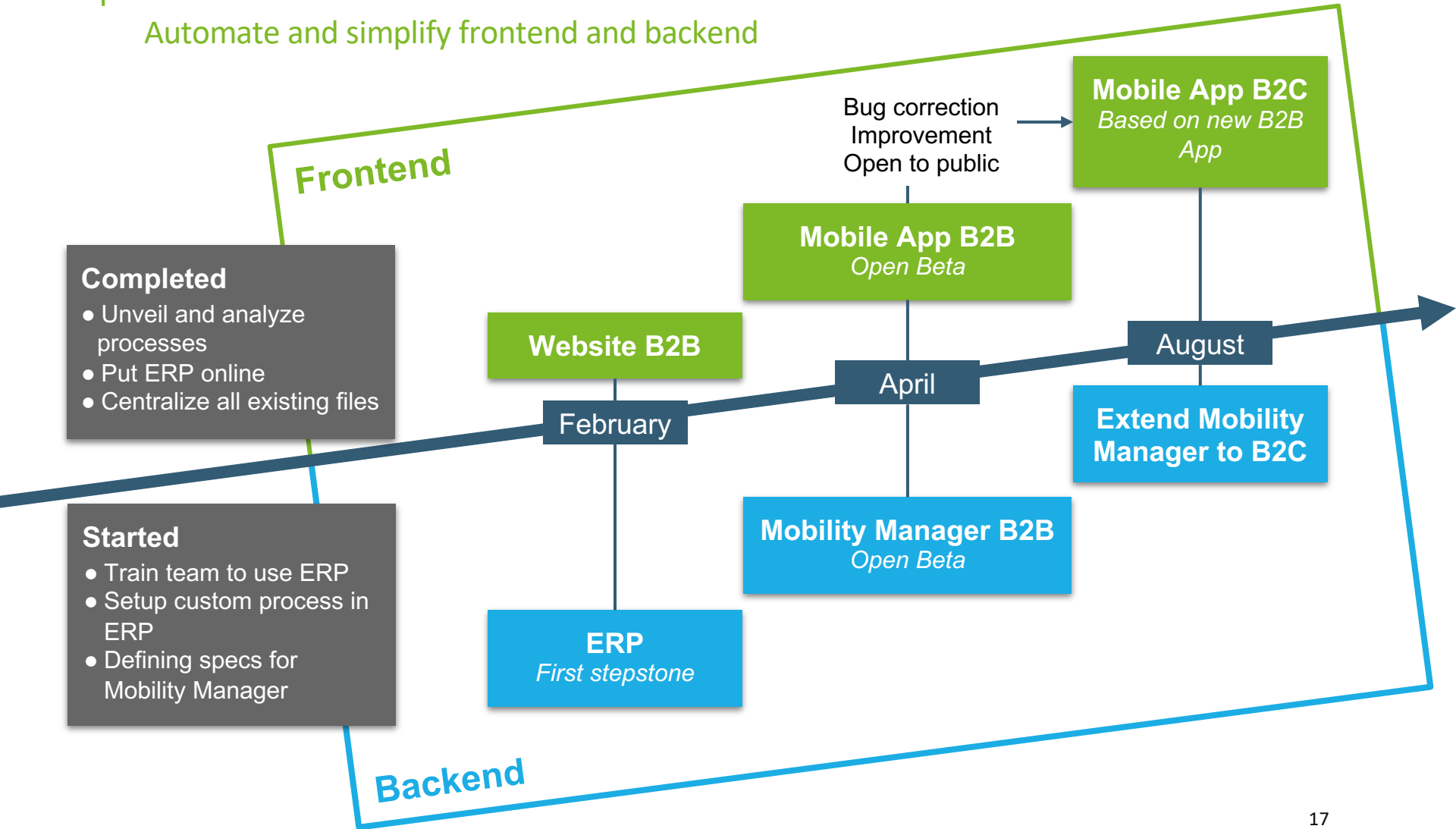
How will we achieve it?

- Setup an **ERP** and **train** the team and sales to use it
 - Identify **bottlenecks** of current processes
 - Configure IT tools to **automate** or **break down** the tasks into **streamlines and guided process** (i.e. damage & repairs)
 - **Standardize offers** with a quotation maker
 - Provide **visibility** and **reportability** to management
- Improve **overall user experience** on the frontend
 - **Review** all customer process and usability
 - **Redesign** key process steps (eg: registration, check-in, ...)
 - **Integrate** B2B and Cross Community car sharing
- Design and develop a new **Mobility Management Platform**
 - Define clear specifications for the features we want to promote
- **Find ONE subcontractor** to create the Platform and Mobile App
 - Definition of the **cost** and **time** needed for implementation
 - Break development process into **key stepstones** and follow the process from start to end



Digitalization power-up

Automate and simplify frontend and backend





We are building the team and way of working that will enable us to reach our goals

Objective

Build the team skilled to meet the challenge

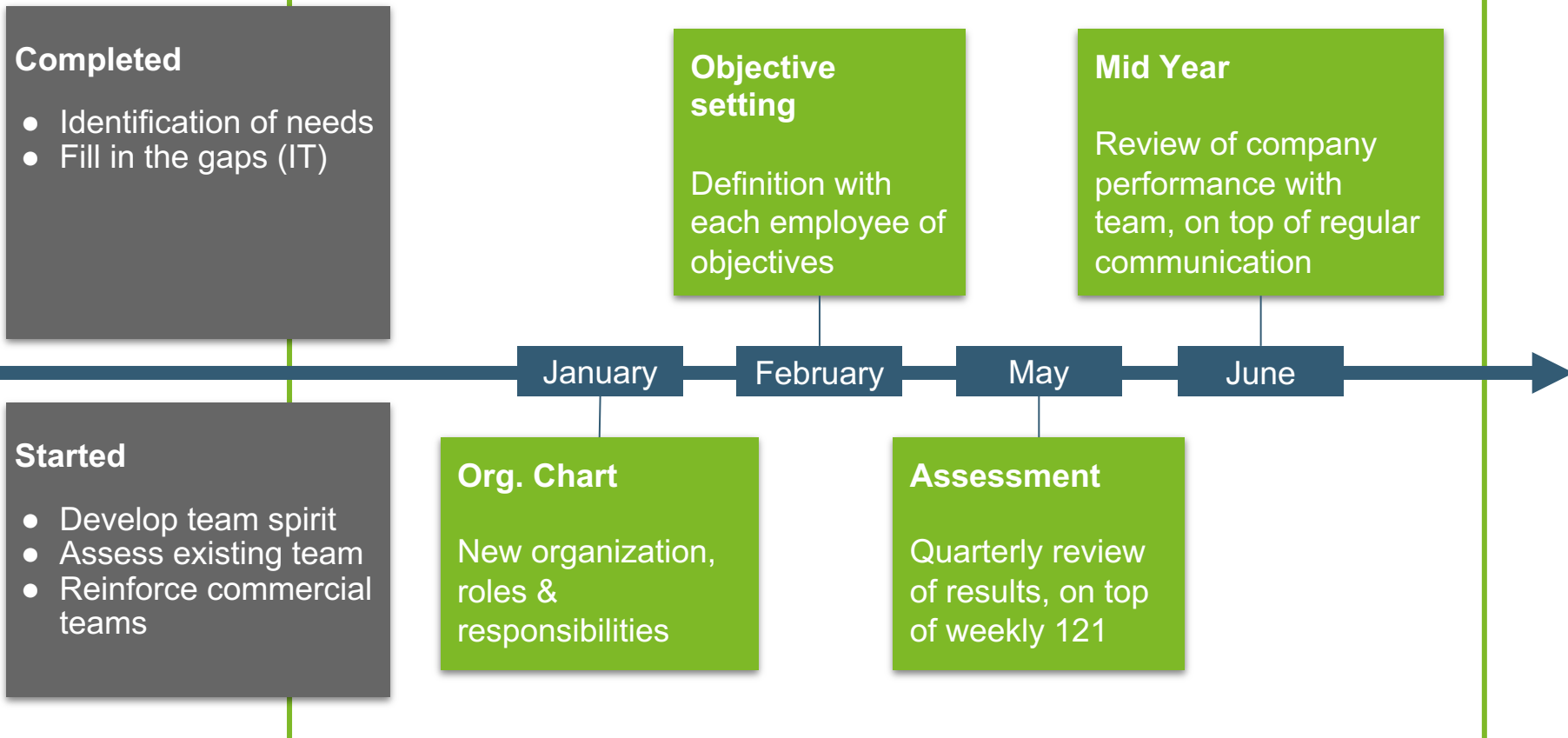
How will we achieve it?

- Evaluate **existing team**
 - Identify **job description** of each employee (tasks, role & responsibilities)
 - Assess **contribution** (return on investment, team spirit, etc.)
- Identify **needs** in terms of skills
 - **Gap analysis** with current team
 - **Fill in the gaps**
- **Design the organization** to support business and execution
 - **Regroup and allocate tasks** to staff members according to skills, experience, people development, etc.
 - Define **new organizational chart**
- **Link staff performance** to the company
 - Define **objectives** for each staff member
 - Provide **coaching**, support, feedback, etc.
- Develop **team spirit** through communication, success celebration, etc.



Early 2019, we will define the new organization, objectives and management processes

Future development and key milestones





We have started the revision of our costs: SG&A, sales and COGS

Objective

Size the cost basis to the company's needs and results

How will we achieve it?

- **Reduce SG&A**
 - **List** SG&A
 - **Benchmark costs** based on experience and on the market
 - Identify **cheaper solution** (price quality ratio)
 - Work on a **budget basis** for large buckets (e.g. marketing, IT, etc.)
- Review **commission model**
 - Definition of **calculation base** on which to apply commission
 - Review **profit sharing (commission level)** for **sales representatives**
 - Revision of **payment terms** according to revenues
- **Bring COGS down**
 - **Standardize and negotiate** with suppliers
 - Identify **new suppliers**



We will continue in H1 2019 - New commission model to be live in March

Future development and key milestones

Completed

- Identification of SG&A and COGS

Started

- Reduction of SG&A (identification of new offices)
- Revision of commission model

New commission model

Reviewed sales contract (commission and terms)

SG&A

Decrease other SG&A expenses (reduce budgets, identify new suppliers, etc.)

February

March

April

May

New offices

Move to new and cheaper offices

COGS

Decrease largest COGS buckets